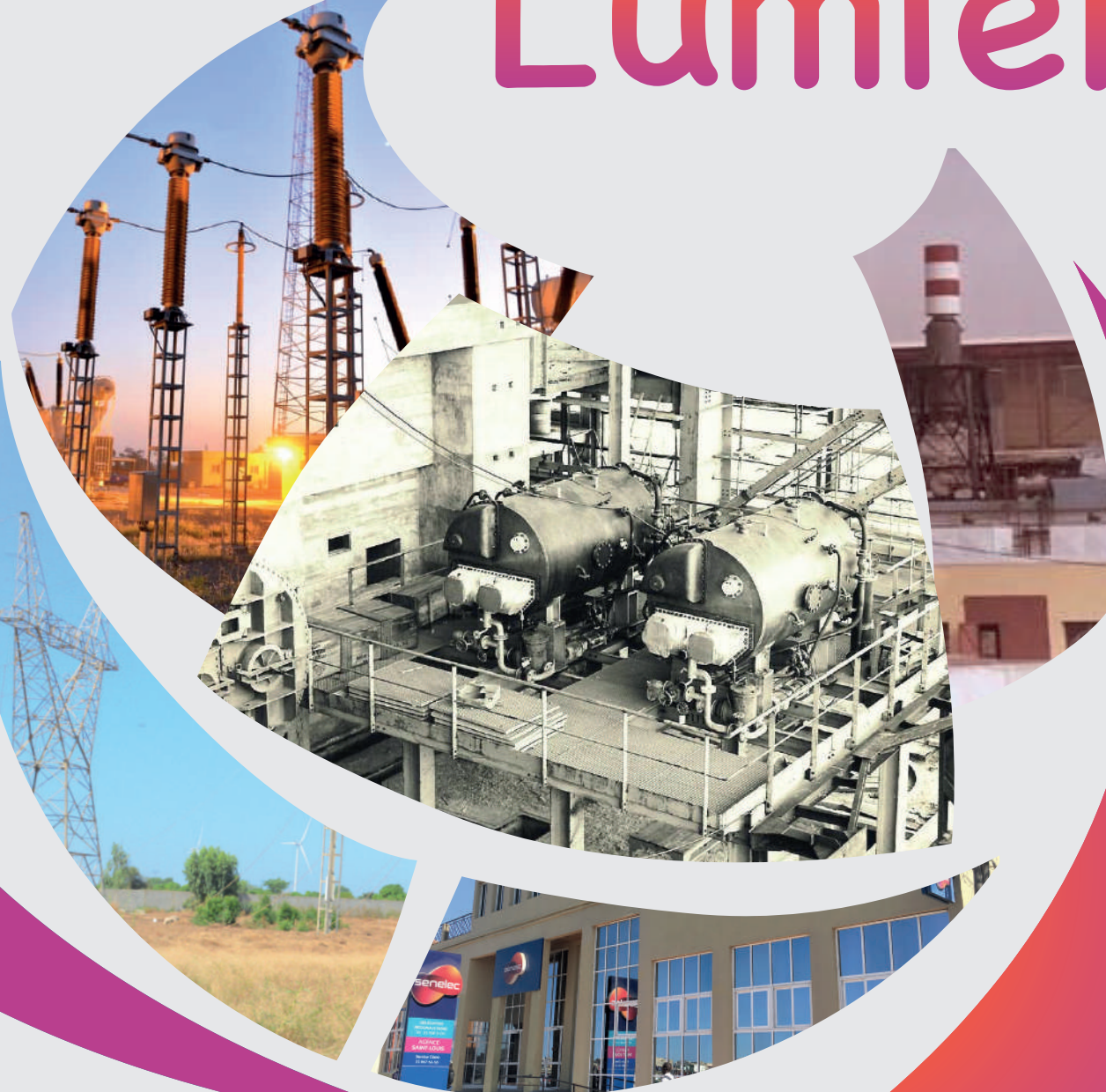




MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2023 - N°03

Lumière



**Modernisation de l'exploitation des installations :
Téléconduite du réseau de distribution**

Le commercial : Entre Innovations, projets et défis

**Backbone, Datacenter, GED, GMAO,
Senelec s'adapte aux enjeux informatiques**



NOS



L'énergie de tous
les possibles

NOS VALEURS



RESPECT DU CLIENT



INTÉGRITÉ



RESPONSABILITÉ



ESPRIT D'ÉQUIPE



ENGAGEMENT



ÉQUITÉ

VALEURS



Directeur de Publication :

Papa Mademba BITEYE, **Directeur Général**

Directeur de Publication Adjoint :

Papa Toby GAYE

Directrice de la Rédaction :

Mariétou THIAM

Comité de Rédaction

Mariétou THIAM

Mikaëlla PEREIRA de CARVALHO

Khady DIOUF

Abass AMINE

Ibrahima NIANG

Cheikhou Oumar SOW

Mame Kévé NIANG

Equipe Audiovisuelle

Yaba DIENG

Serigne Moussa DIAO

Mansour KA

Sommaire

5 | EDITORIAL

6 | FAITS MARQUANTS

PROJETS & REALISATIONS

- 10 | Modernisation de l'exploitation des installations : Téléconduite du réseau de distribution de Senelec
- 14 | Retour sur la boucle du Ferlo : Interconnexion des régions du nord et centre ouest
- 16 | Le commercial : Entre Innovations, projets et défis

GRAND FORMAT

- 20 | Les systèmes d'information : Backbone, Datacenter, GED, GMAO

COUP DE PROJECTEUR

- 29 | Présentation de la Direction Audit Interne et Contrôle

PORTRAIT

- 34 | L'agent technique d'intervention

ACTU DES REGIONS

- 36 | Evénements religieux - Senelec assure une bonne couverture électrique
- 37 | Mise en service des villages
- 38 | Les Journées Portes Ouvertes dans les régions

INTERNATIONAL

- 39 | Mission d'études sur la Liaison souterraine Hann - Patte d'Oie
- 40 | 58e Réunion du Comité Exécutif de l'EEEOA ou WAPP

PAROLE AUX ANCIENS

- 41 | Le fonds de promotion économique et social : Instrument social au service du personnel)
- 41 | Fiche d'évaluation : Première partie - Fixation des objectifs

CONSEILS PRATIQUES

- 49 | Le fonds de promotion économique et social (FOPES) : projet et réalisation
- 51 | Fiche d'évaluation : Première partie - Fixation des objectifs

52 | ILS NOUS ONT QUITTES

53 | SENELEC EN IMAGES



L'énergie de tous
les possibles

EDITORIAL



Chères lectrices, Chers lecteurs,

L'année 2023 s'achève avec une note de satisfaction et d'espoir au vu des réalisations et des projets en perspectives. En effet, le programme d'accès universel à l'électricité se poursuit tout comme l'augmentation des capacités de production, une intégration progressive et soutenue des énergies renouvelables dans notre parc, l'interconnexion des réseaux de transport et la politique d'amélioration de la qualité de service grâce aux innovations sur le plan technique, commercial et informatique.

Autant les numéros précédents traitaient des activités et réalisations de l'exploitation autant pour celui - ci, nous avons voulu vous faire découvrir Senelec dans sa version high tech avec la modernisation de nos équipements et services. Modernisation empruntée par Senelec depuis des décennies et qui colle à notre identité : Technicité, Modernité, Proximité. En effet, les innovations technologiques telles que la Téléconduite du réseau de distribution, les compteurs intelligents, le SmartSenelec, les Pushs mail et SMS, le Datacenter, le backbone et le dernier en date, le simulateur Woyofal concourent à améliorer les performances de notre entreprise et à mieux prendre en compte les besoins et attentes de nos partenaires tout en sécurisant nos équipements et environnement et les biens des populations. Innovations et Performances encadrées par des procédures qui découlent d'un contrat de performance entre Senelec et l'Etat du Sénégal.

Cette quête de la performance acquise de hautes luttres grâce aux compétences de nos anciens, à leur pugnacité, leur audace et à l'intégration, dans notre environnement de travail, d'outils technologiques n'est pas une nouveauté. En effet, Senelec à travers son histoire racontée par nos anciens, a toujours été à la pointe de la technologie ; un précurseur dans bien des domaines dont l'objectif était une meilleure qualité de service pour la satisfaction de la clientèle et la sécurisation des personnes et des biens. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons ouvert une page pour donner la parole aux anciens qui vont revisiter l'histoire de Senelec, vous faire partager son évolution concomitamment avec l'histoire du Sénégal, ses défis et ses succès.

En effet, quelle meilleure opportunité que cette tribune pour rendre hommage à ces femmes et hommes qui ont fait bouger les lignes, qui ont osé et qui ont su saisir les occasions pour montrer que l'expertise locale était bien là et qu'elle comptait faire entendre sa voix et montrer la voie aux jeunes générations ?

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 !

Papa Mademba BITEYE

Directeur Général

SIGNATURE DE CONTRAT ENTRE LEKELA ET SENELEC

Un accord pour mettre fin à l’intermittence des énergies renouvelables



Le mardi 08 août 2023, Papa Mademba Bitéye et Mouhamadou Moustapha Thiam, respectivement Directeur général de Senelec et Directeur général de LEKELA, ont procédé à la signature d’une convention dont l’objectif est de permettre à Senelec de disposer d’un système de stockage par batterie de l’énergie électrique. Ce projet vise à améliorer l’intégration des énergies renouvelables au niveau du système électrique de Senelec. Fruit d’un long processus de négociation, ce contrat gagnant-gagnant va permettre d’utiliser de manière optimale les énergies propres. Il faut rappeler que ce projet d’installation de système de stockage par batterie est l’un des plus grands en Afrique, en dehors de l’Afrique du Sud. Avec 160 MW/H de capacité de stockage, il représente ainsi le plus important système de stockage par batterie et reflète l’objectif de Senelec en matière d’énergie renouvelable et de nouvelle technologie.

CENTRALE WEST AFRICAN ENERGY

Arrivée des turbines à gaz et des générateurs au Port de Dakar

Après la réception des transformateurs en mai 2022, le Directeur général a assisté, en présence du Directeur général du Port Autonome de Dakar, des responsables de West African Energy et des membres du comité de direction au débarquement des turbines à gaz et des générateurs au Port de Dakar. Cette date du mercredi 17 août 2023 marque ainsi un tournant décisif dans la réalisation de la plus grande centrale du pays ayant une capacité installée de 366 MW en cycle combiné bimodal gaz et vapeur. Ce projet porté uniquement par des Sénégalais constitue une première en Afrique. Ces turbines à gaz d’une capacité de 120MW vont permettre de lancer la première phase de la production en cycle simple au plus tard le 24 décembre de cette année. Ensuite la seconde phase se fera en septembre 2024 en cycle combiné après la réception de la turbine à vapeur et de la chaudière de récupération.



FACTURATION DU WOYOFAL

La Direction principale Commerciale outille les journalistes économiques

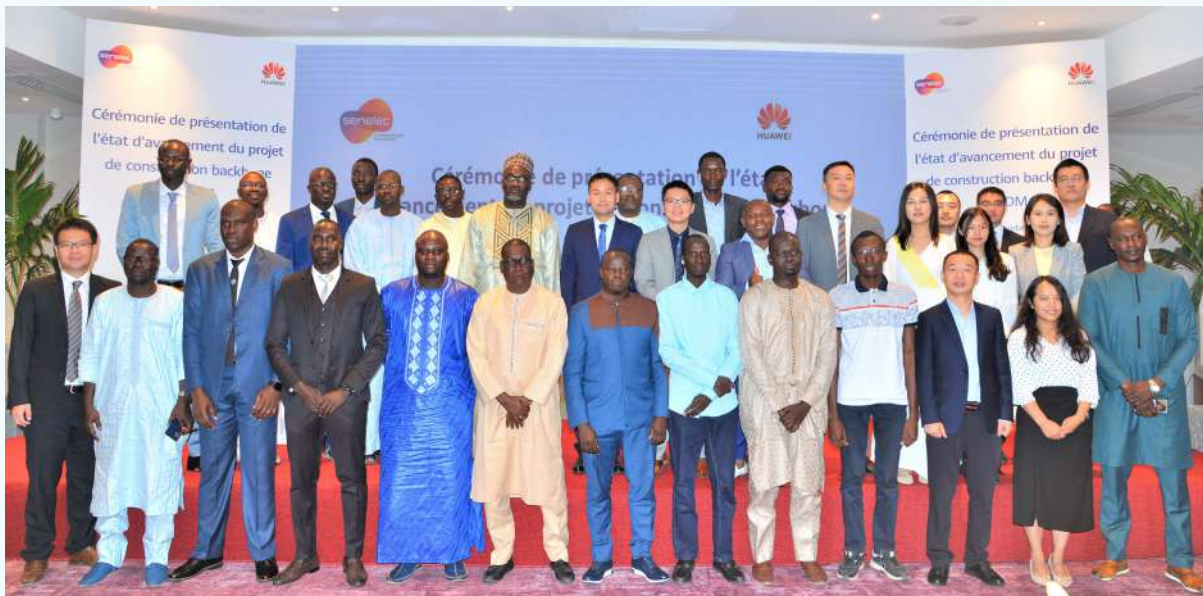


La Direction Principale Commerciale en collaboration avec la Cellule Communication, a organisé, le jeudi 31 août 2023 une rencontre pour sensibiliser le collectif des journalistes économiques sur le système de facturation du produit phare de Senelec à savoir le « Woyofal ». Cet atelier entre dans le cadre de la nouvelle politique de communication mise en place par la Direction générale pour mieux informer les clients à propos des procédures commerciales.

Cet atelier fait suite aux nombreuses réclamations des consommateurs à propos de la facturation du Woyofal.

RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION LARGE BANDE

Senelec se positionne comme nouvel opérateur d'infrastructure



Quelques mois après la signature d'un accord inédit entre Senelec et Huawei, les deux parties se sont retrouvées au Pullman le 15 septembre 2023 lors d'une cérémonie de présentation de l'état d'avancement du projet de construction BACKBONE DWDM. Elle a été présidée par le Directeur général, Papa Mademba Bitéye en présence de Rong Weidong Conseiller économique et commercial auprès de son Excellence M. XIAO Han, Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Sénégal, de Lionel Liu, Directeur Général Sous-Régional de Huawei, et d'une forte délégation de Huawei et de Senelec. La cérémonie a vu la participation de sociétés de télécommunications ainsi que de la Gendarmerie Nationale et du Ministère de l'Intérieur. S'appuyant sur un vaste réseau, dense et fiable de fibres optiques, Senelec a opté de mettre en place de nouveaux équipements DWDM et de réutiliser les ressources existantes en fibres optiques pour construire un réseau backbone et d'accès en technologie MS-OTN + DWDM du leader mondial Huawei. Ce projet, une fois réalisé, va permettre de fournir des services de réseau aux opérateurs de télécommunications, aux gouvernements, aux entreprises publiques et privées et de soutenir l'exploitation du réseau, afin d'améliorer ses performances.

CONVENTION SENELEC-ECOBANK

Un fonds de 10 Milliards pour faciliter l'accès au financement des prestataires de Senelec



A la suite de la formation et de l'habilitation des prestataires agréés, Senelec a franchi un nouveau pallier avec son réseau de partenaires en procédant à la signature d'un protocole d'accord avec EcoBank pour faciliter l'accès au financement de ces derniers.

La cérémonie a eu lieu le lundi 18 septembre 2023 à l'hôtel Radisson Blu en présence des Directeurs Généraux, Papa Mademba Bitéye et Sahid Yallou, des membres du comité de direction de Senelec, de l'équipe dirigeante d'EcoBank, de la Cellule Nationale des Prestataires Agréés par Senelec (CNPAS) et des fournisseurs et prestataires. La convention porte sur un montant de 10 Milliards FCFA. Cette enveloppe vise le financement et l'accompagnement dans le développement des entreprises prestataires de Senelec avec des solutions de gestion de trésorerie adaptée aux besoins de la PME et dont l'objectif majeur est de les rendre compétitives. Ainsi un guichet spécial au niveau de l'agence de Faidherbe leur sera dédié en plus de la disponibilité de gestionnaires et d'analystes pour l'accueil nécessaire.

RENCONTRE SENELEC - CNDC

Senelec incite les clients à adopter les écocgestes pour réduire leurs factures d'électricité



Désormais inscrite dans l'agenda institutionnel, la traditionnelle rencontre entre Senelec, le comité national de dialogue avec la clientèle et les associations de consommateurs s'est tenue le 24 octobre 2023. Ce panel organisé par la Direction principale commerciale a été présidé par le Secrétaire général, Papa Toby Gaye en présence des membres du comité de direction, du président du CNDC Mbaye Ndiaye, du président de l'ASCOSEN Momar Ndao et des comités régionaux de dialogue avec la clientèle. Cette rencontre constitue l'ancrage effectif d'un partenariat solide et sincère. Une relation qui s'inscrit dans une logique de dialogue et de concertation pour des actions convergentes au bénéfice unique du client et de l'utilisateur du service de l'électricité.

MISE EN SERVICE DE VILLAGES DANS LE CADRE DU PAMACEL

Senelec poursuit son programme d'électrification rurale et péri urbaine



La région de Kaolack, plus précisément les communes de Thiomby et de Latmingué, ont reçu le Directeur général à l'occasion de la cérémonie de mise en service de villages raccordés au réseau électrique de Senelec.

Les autorités locales et les populations de ses localités ont plébiscité Papa Mademba Bitéye pour les progrès importants réalisés par la société pour faciliter l'accès universel à l'électricité à l'horizon 2025. Ces travaux entrent dans le cadre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité dans les zones périurbaines et rurales (PAMACEL) et leur finalité consiste à réhabiliter et à étendre les réseaux de distribution basse et moyenne tension dans des zones réparties dans toutes les régions du pays en particulier la partie Centre Est. Avec ces mises en service, de nouvelles perspectives économiques et sociales s'offrent aux populations locales. Il s'agira entre autres du développement des activités génératrices de revenus notamment pour les femmes et les jeunes à travers la transformation des produits locaux issus de l'agriculture mais également les métiers artisanaux tels que la menuiserie métallique, la couture, etc.

COMITÉ RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

PADAES et BEST, deux projets d'envergure pour booster l'accès universel en 2025



En prélude au démarrage de ces deux projets phares à savoir le Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité au Sénégal (PADAES) et le Projet Régional d'Accès à l'Électricité et de Systèmes de Stockage de l'Énergie par Batterie de la CEDEAO (BEST), Senelec en relation avec les autorités

administratives a initié des Comités Régionaux de Développement (CRD) dans l'ensemble des régions du pays ; l'objectif étant d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les différentes parties prenantes sur le processus de mise en œuvre desdits projets dans les différentes régions et de discuter sur les fondamentaux des procédures de sauvegarde environnementale et sociale liée à la mise en œuvre des projets cités. Le CRD réservé à la région de Dakar s'est tenu mardi 31 octobre 2023 à l'hôtel ONOMO. La réunion a été présidée par l'adjoint au gouverneur de Dakar chargé du développement, Assane Guéye, en présence des membres du comité de direction, des élus locaux et des différents services publics régionaux concernés.

MODERNISATION DE L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TÉLÉCONDUITE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Senelec réalise le désenclavement électrique des régions du sud et du centre-est

MOUHAMAD AL MANSOUR KEBE

Chef de Département Conduite et Gestion
Technique – Direction Distribution

La distribution de l'électricité occupe une position importante dans le système électrique, c'est le dernier maillon de la chaîne pour l'alimentation des clients en électricité.

Dr Mouhamad Al Mansour Kébé, ingénieur en génie électrique et Docteur en informatique occupe le poste de chef du département conduite et gestion technique au niveau de la Direction de la Distribution partie intégrante de la Direction Principale Réseaux. Etant agent Senelec depuis 14 ans maintenant, il s'occupe essentiellement, comme l'indique le nom du département, de la conduite du réseau et de la gestion technique du réseau de distribution.

Dr. Kébé, pouvez-vous nous rappeler le rôle du Bureau Central de Conduite ?

Le rôle du Bureau Central de Conduite ou d'une manière plus large, la conduite des réseaux consiste à surveiller le réseau. En effet, comme vous pouvez le savoir, le réseau est une très grande machine avec des éléments et des composantes un peu partout. D'ailleurs, il est souvent considéré que le réseau électrique est la machine la plus complexe qu'on peut trouver dans un pays. Parce qu'une machine normale, elle est sur place, on peut la manipuler, l'ouvrir, la fermer, etc. mais le réseau électrique, c'est une machine à l'échelle du pays avec des moteurs, des générateurs, des câbles, des transformateurs qui sont connectés et interconnectés pour fournir un service aux clients. Pour cela il y a des métiers essentiels qui contribuent à cette continuité de service.

Donc quand on conduit le réseau, on surveille les paramètres opérationnels du réseau pour garantir la qualité de service. Quand Senelec signe un contrat avec le client, elle s'engage à fournir un service continu en quantité et en qualité. Nous sommes de ce fait, un peu garants de cette continuité et cette qualité de service en étant les premiers surveillants de ce réseau. A tout instant, nous surveillons le comportement du réseau.

Senelec, s'est donc organisée autour d'un service à feu continu avec trois unités qui gèrent au niveau de la distribution cette activité. Elles sont toutes regroupées au niveau du service conduite des réseaux. Nous avons un bureau dénommé Bureau Central de Conduite ou BCC. Ce bureau supervise le réseau de distribution de Dakar 24 h / 24 avec des opérateurs qui se relaient au niveau de la salle de conduite pour assurer la surveillance de la continuité de service. Le BCC occupe une position névralgique dans le système électrique, c'est le système de surveillance du dernier maillon de la chaîne d'alimentation du client en électricité. En matière de distribution de l'électricité aux clients, notre réseau s'étend sur près de 30 000 km, comprenant les départs HTA depuis les postes sources du Transport, ainsi que les départs BT depuis les postes de distribution HTA/BT.



Ces lignes distribuent l'électricité partout dans le pays avec l'appui de près 10 000 postes de transformation. Au niveau de ces postes, nous abaissons la tension pour aller vers 400 volts qui sont ensuite acheminés pour aller jusqu'à 230 volts

dans les maisons.

Ce qui fait que nous avons plusieurs paramètres électriques qu'il faut surveiller en temps réel tels que la tension électrique et la charge des départs, cette dernière étant essentielle pour fournir à chaque sous-station électrique l'énergie nécessaire pour alimenter correctement les clients.

Nous disposons du Bureau Régional de Conduite (BRC), qui opère de la même manière que le BCC. Cependant ce bureau gère le réseau des régions de l'intérieur du pays. Cette tour de contrôle est localisée à Mbao mais nous envisageons de déménager prochainement à Diamniadio au niveau du Datacenter. Nous avons également au niveau de la distribution, le Bureau Central de Dépannage (BCD), qui centralise la gestion des pannes dans l'ensemble du territoire. Il faut savoir que la gestion des pannes basses tensions, est comme un service après-vente. La vente d'électricité aux clients, est un service et lorsque le client a une panne ou une contrainte, il fait appel à Senelec à travers ses contacts tels que le numéro 33 867 66 66 ou sur les réseaux sociaux. Le Bureau Central de Dépannage qui est en lien direct avec le centre d'appels, va se charger d'analyser, d'interpréter et de répartir les requêtes au niveau des équipes d'intervention qui dépendent des départements de maintenance de la Direction de la Distribution.

Nous notons depuis quelques années une modernisation du système, quelles sont les innovations majeures ?

Effectivement, nous avons la Téléconduite des réseaux de distribution qui a été introduite depuis 2017. Auparavant, nous parlions de conduite des réseaux, aujourd'hui, nous parlons en plus de Téléconduite. C'est la conduite à distance des installations. C'est vrai que Senelec est dans l'innovation depuis longtemps car la société a eu son premier SCADA¹ depuis 1985, donc la Téléconduite n'est pas quelque chose de nouveau. Cependant, il y a eu des innovations et des étapes de modernisation qui ont été faites et une des étapes importantes a été l'installation du nouveau système IDMS² qui a été mis en service en juillet 2019.

¹ Supervisory, Control and Data Acquisition (Supervision, Contrôle et Acquisition de Données)

² Integrated Distribution Management System (Système Avancée de gestion de la Distribution)

Avec ce système, nous avons complètement dématérialisé la gestion du réseau.



Avant, la gestion était manuelle avec un SCADA qui était devenu obsolète. Le schéma du réseau n'était pas numérisé et était géré sur papier. Si vous avez l'occasion de visiter le BCC, vous constaterez qu'il y avait un tableau avec des punaises, des schémas qui étaient tracés à la main ou sur Autocad.

Dans les innovations majeures, nous pourrions également évoquer l'interfaçage avec le Système d'Informations Géographiques (SIG) car les données du réseau sont très dynamiques et cet interfaçage permet d'en améliorer la gestion. Des équipements de télécommandes ou OMT (Organe de Manœuvre Télécommandé) qui peuvent être de deux voire trois sortes telles les ITI (Interface de Télécommande d'Interrupteur), les IAT (Interrupteur Aérien Télécommandé) et les DAT (Disjoncteur Aérien Télécommandé) sont également installés. C'est à partir de ses équipements que nous effectuons la télécommande avec des modems qui sont intégrés. Nous utilisons également plusieurs canaux de communication tels que le réseau des opérateurs de téléphonie mais surtout le réseau propre à Senelec basé sur la fibre optique et le réseau radio UHF. A partir de ces équipements, nous sommes capables aujourd'hui de réalimenter dans les différentes zones de Dakar en cas de coupure en moins de trois minutes et jusqu'à 90% des clients. Avant 2019, il fallait effectuer un déplacement physique sur le lieu de la panne pour effectuer le manœuvre.

Et, cela pouvait durer jusqu'à trois heures de temps pour repérer un défaut et réalimenter les clients compte tenu des contraintes liées aux embouteillages à Dakar. Mais aujourd'hui dès qu'il y a un problème, nous le détectons à partir du BCC et nous pouvons réalimenter la zone rapidement; ce qui permet d'améliorer considérablement la qualité de service. Il y a aussi un point important qui concerne la mise en place de relais détecteur de défaut qui sont communicant et intégrés dans le système IDMS. En plus de cela il faut aussi ajouter le système Smart Senelec développé entièrement par les équipes de Senelec et qui opère dans le comptage et le suivi du rendement électrique.

Quel est l'apport de la géolocalisation dans l'exploitation de réseau électrique ?

La géolocalisation est vraiment essentielle dans la gestion des réseaux. Quand il s'agit d'effectuer des déplacements, de faire des manœuvres, il est important de connaître le positionnement des agents et des ouvrages. Mais le plus important encore c'est de connaître la cartographie du réseau électrique. Nous avons investi un temps considérable pour avoir la cartographie du réseau, car posséder un système d'information ne serait que peu utile sans les données nécessaires.



En effet ce sont les données qui font le système. Donc, la cartographie est essentielle dans le processus de distribution de l'électricité. Au sein de notre département, nous avons d'ailleurs le service études et qualité des réseaux qui a beaucoup travaillé sur la cartographie de ce réseau en coordination avec la Direction Génie Civil en charge du SIG.

Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

Nous sommes en train de travailler pour l'extension du système IDMS dans les régions pour que le BCC et le BRC utilisent le même outil. Ce projet est presque bouclé et nous envisageons de déménager le Bureau Régional de Conduite au niveau de Diamniadio. L'utilisation du système IDMS par le BRC va améliorer la manière de gérer et cela va unifier la conduite des réseaux électriques de Senelec. Nous avons également des interfaces informatiques qui sont prévus entre le système IDMS et les autres systèmes d'information de Senelec notamment H2MC (NSIC) dont l'interfaçage est en cours. Cette liaison va améliorer la relation avec la clientèle et va permettre aussi d'alimenter le système IDMS avec des données relatives à la consommation des clients. Ces informations sont essentielles dans le modèle électrique du réseau. Il y a également un projet financé par

l'Agence Française de Développement (AFD) pour développer le Bureau National de Conduite (BNC). Le design du projet est déjà bouclé. Un nouveau bâtiment sera érigé sur le site de Hann où seront regroupées toutes les activités qui tournent autour de la conduite des réseaux. Le site au niveau de Diamniadio, va constituer notre site de backup ou de replis en cas de contraintes, telles que celles que nous avons connues dans le passé, comme les inondations ou la crise sanitaire liée à la Covid - 19. Ces événements ont montré l'importance d'avoir un site de repli ou un site de reprise d'activités, en cas de contrainte majeure ou de catastrophe naturelle, qui permet de continuer à surveiller le réseau et à alimenter les clients.

En conclusion, un aperçu rapide de la modernisation de la gestion du réseau de distribution de Senelec, qui met en évidence les progrès significatifs réalisés grâce à des technologies telles que la Téléconduite.

Notre détermination à élaborer des solutions innovantes et efficaces demeure constante, et nous restons résolument focalisés sur la satisfaction des clients de Senelec. Par ailleurs, nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de partager ces dernières avancées et notre engagement envers l'excellence.



RETOUR SUR LA BOUCLE DU FERLO

Interconnexion des régions du nord et centre ouest



NGAGNE DIOP

Chef de département des projets transport
Direction Equipement Réseaux

Ce projet contribue au développement du réseau électrique national de transport et de Distribution avec la construction de lignes et postes HT et MT.

Vous êtes impliqué dans le projet de la boucle du Ferlo, pouvez-vous nous faire une brève présentation du projet et son périmètre d'action ?

Le projet de réalisation de la Boucle 225 kV du Ferlo a fait l'objet d'une entente directe signée le 27 septembre 2019 entre Senelec et EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES TRANSPORT ET DISTRIBUTION. Le montant du projet est de 69,947 milliards FCFA HT/HD et la durée des travaux est de 36 mois. Sur le plan technique, le projet comprend actuellement une composante Transport et une composante Distribution.

Le transport compte entre autres, la construction d'une ligne 225 kV simple terne double faisceau (2x570mm²) entre les postes de Linguère - Touba 2 - Touba 1 sur environ 127 km ; le passage en coupure de la ligne 225 kV de l'OMVS Matam - Dagana sur 2x2km liaison 225 kV en simple terne doubles faisceaux (2x309mm²) au poste de Ndioum. Ce projet prévoit aussi l'extension du poste Touba 1, la construction d'un nouveau poste dénommé Touba 2 dans la périphérie de la ville sainte pour supporter l'urbanisation galopante de la cité et décharger le poste Touba 1 pendant la période de Magal. D'autres postes 225/30 kV sont également prévus notamment à Ndioum et Linguère. Dans ce projet, l'enveloppe destinée au transport d'énergie est de 56,11 milliards de francs CFA. Ces infrastructures seront réalisées par EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES TRANSPORT ET DISTRIBUTION.

Le volet distribution du projet s'articule autour du raccordement de l'université de Touba, des zones périurbaines sur le poste Touba 2 et à l'électrification de 124 village prioritaires. L'investissement pour ce volet est évalué à 13,8 milliards de francs CFA.

Quelle est la contribution du projet dans l'interconnexion du réseau électrique national et le programme d'accès universel à l'électricité ?

Ce projet contribue au développement du réseau électrique national de transport et de Distribution avec la construction de lignes et de postes HTB et HTA. Il va permettre de faire un bouclage entre le poste TOUBA 1 et la ligne d'OMVS via le poste de Ndioum qui sera en coupure d'artère sur cette ligne, ce qui va renforcer davantage l'interconnexion et la stabilité du réseau.



L'implantation de ces postes HT permettra de réduire les distances des lignes HTA et des pertes sur le réseau de Distribution. Le projet va grandement contribuer à l'accès universel avec l'électrification de 124 localités.

Quelles sont les différentes parties prenantes du projet et leur apport dans le projet ?

Senelec, les Ministères du Pétrole et des Energies (MEP), de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC), des Finances et du Budget (MFB) à travers la Direction de l'Ordonnancement des Dépenses Publiques (DODP). Pour la partie Transport, nous avons EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES TRANSPORT ET DISTRIBUTION et RMT se chargent de la partie Distribution.

Pour le financement, nous avons plusieurs partenaires, le Trésor français, BNPP et BPIFrance.



Les autorités locales des Départements de Mbacké, Linguère et Ndioum (Gouverneurs, Préfets, Maires, Chefs de Village, etc.) et les personnes affectées par le projet sont impliquées dans le projet.

Le poste Touba 2 est l'une des principales composantes du projet. Quel sera son apport dans le système électrique ?

Le poste de Touba 2 va permettre d'une part de renforcer la capacité du poste actuel qui a atteint ses limites ces dernières années et d'autre part, de sécuriser la fourniture en énergie électrique de la ville de Touba qui reçoit chaque année des milliers de pèlerins à l'occasion du grand Magal.

Le projet est déroulé depuis quelques années maintenant, quel est le niveau d'exécution et les principales contraintes rencontrées dans sa mise en œuvre ?

Le niveau d'exécution est de 48% pour le volet Transport et 35% pour le volet Distribution au troisième trimestre de 2023.

Les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du projet sont :

- Un retard dans la libération totale des emprises du projet
- Le blocage des renouvellements de titres d'exonérations du projet
- Le retard potentiel des travaux de raccordement de l'Université de Touba sur le poste Touba 2 qui est conditionné par les travaux d'AGEROUTE et de l'ONAS.

LE COMMERCIAL

Entre Innovations, Projets et Défis



FRÉDÉRIC DIDIER BASSÈNE

chef de Département Relations Clientèle et Innovation

Depuis une dizaine d'années, la Direction Principale du Commercial est dans un processus d'amélioration continue de sa relation clientèle, en élaborant des politiques commerciales en phase avec les exigences de progrès et de satisfaction des usagers. Les projets du Commercial, axés sur des outils digitaux innovants en phase avec les pratiques et procédures en vigueur, vont faciliter l'accès aux services des clients, rendre plus performants le personnel et transformer positivement l'image institutionnelle de Senelec. Sur ce, le chef de Département Relations Clientèle et Innovation Frédéric Didier Bassène, nous fait l'état des lieux.

Simulateur Woyofal, Push SMS, Push Mailing

Des réalisations concrètes pour satisfaire les besoins de la clientèle

La Direction Principale du Commercial, à travers le Département Relations Clientèle et Innovations, ne cesse d'innover et de se mettre à niveau, pour être en phase avec la révolution numérique.

En effet, Senelec a fait des progrès notoires depuis 2019 pour répondre aux préoccupations des clients. Ainsi, pour éviter les longues files d'attente des clients pour le paiement de leurs factures ou pour l'achat de crédit Woyofal, Senelec a intégré le paiement via les plateformes des différents partenaires à l'aide d'un système automatisé. Cela rentre dans le cadre d'une démarche de proximité et d'amélioration de la qualité de service.

En 2020, Senelec a initié un projet d'expérimentation de compteurs intelligents accompagnés de leur plateforme de gestion au niveau de l'île de Gorée. Cela a connu un franc succès du moment que les clients insulaires bénéficiaient tous du package comprenant un compteur intelligent et une plateforme de gestion.

Parmi les avantages de ce système, il y a l'installation d'une application mobile qui permet aux clients de consulter en temps réel les consommations des compteurs, de pouvoir recharger à partir de leurs téléphones du crédit Woyofal dans leurs compteurs via un système automatisé. En d'autres termes, dès que le client achète du crédit Woyofal, le système récupère automatiquement le code et charge instantanément le compteur. Avec son téléphone, le client a une meilleure visibilité sur sa consommation et sur ses achats.



Par ailleurs, Senelec a constaté que les clients des régions éprouvaient d'énormes difficultés en faisant de longues distances juste pour déclarer une panne en agence ou payer une facture. C'est pourquoi, depuis 2021, Senelec a élargi les compétences du centre d'appel au niveau national. Maintenant, quand les clients des régions ont besoin de déclarer une panne, il leur suffit juste d'appeler sur les numéros de dépannage de Senelec. Ainsi, leurs déclarations sont automatiquement routées vers l'agence responsable, qui déploie des équipes de dépannage qui se rendent chez le client. Senelec a pu ainsi améliorer davantage sa relation clientèle en inversant les pratiques dans les déclarations de pannes et réclamations au niveau des régions.

Pour aider les consommateurs à mieux maîtriser leurs achats, Senelec a récemment lancé le Simulateur Woyofal qui est un gage de transparence pour les clients. Cette application mobile, disponible au niveau des plateformes Android et Appel Store, va permettre aux utilisateurs de faire des simulations d'achat de crédit Woyofal. Ceux qui utilisent cette application pourront aisément comprendre la facturation du Woyofal.

Les Push sms et les Push mail

Pour la facturation, Senelec a lancé depuis 2022, les push sms et les push mail. Cela permet aux clients, dès que la facture est éditée, de recevoir une notification sms qui les informe du montant de la nouvelle facture, de son échéance et de la période de facturation. Ceux qui ont une adresse e-mail recevront aussi leurs factures en version Pdf, qu'ils pourront imprimer et faire valoir au niveau de leur comptabilité. Il faut préciser que cette innovation est née des recommandations de la dernière enquête de satisfaction de 2021, qui demandaient la résolution des retards dans la présentation des factures et leur disponibilité, surtout au niveau de nos clients d'affaires.

D'ailleurs, en dehors du sms et du mailing, ces clients d'affaires ont la possibilité de récupérer leurs fichiers de facturation sur un serveur informatique mis à leur disposition. Senelec leur fournit un accès sécurisé avec un login et un mot de passe. Après chaque facturation, ils peuvent directement aller sur ce serveur et récupérer leur lot de factures.

Toutefois Senelec prévoit dans l'avenir de suspendre totalement la livraison de factures physiques, à la demande des clients, pour la dématérialiser.

Le Référentiel Agence et l'Agence en ligne

Des projets innovants pour révolutionner la relation clientèle

Afin de promouvoir et d'assurer des pratiques commerciales efficaces en phase avec la modernité, des projets innovants sont en cours de réalisation.

Ces dix dernières années, Senelec s'est engagée dans une démarche qualité pour une mise en conformité de ses procédures et pratiques commerciales, afin d'améliorer ses relations avec la clientèle. C'est dans cet esprit que s'est inscrit le projet de référentiel-agence et Senelec avait donc lancé un marché attribué à un cabinet d'architectes qui a eu à proposer un modèle de référentiel-agence prévoyant un cadre d'accueil attractif avec toutes les commodités pour les clients.

Aujourd'hui, le modèle d'agence est en phase de validation et le déploiement de ce nouveau type d'agence partout au Sénégal sera lancé très prochainement à la suite de l'accord définitif de la Direction générale. Cette nouvelle configuration permettra à l'entreprise d'avoir des agences plus attrayantes, un cadre d'accueil agréable et une meilleure qualité de service.

En parallèle, nous avons le grand projet d'agence en ligne qui vise à dématérialiser toutes les procédures d'abonnement. Ce projet est en état d'exécution très avancé, mais il reste juste à incorporer un agrégateur de paiement qui va permettre au client, une fois qu'il aura effectué ses démarches administratives, de pouvoir payer sa facture, ses frais d'abonnement, ou acheter du crédit. L'agence en ligne va reprendre et digitaliser le parcours client en partant de l'abonnement, à la réclamation et à la résiliation. Avec l'agence en ligne, les clients n'auront même plus besoin d'une présence physique en agence.

D'autres innovations telles que la Relève-Confiance, sont en cours d'expérimentation pour les clients post-paiement. Senelec va donner la possibilité au client, au moment de sa facturation, de donner lui-même son index. Si le système de facturation valide l'index, le client va être facturé sur la base de cet index de confiance et il pourra éditer sa facture à partir de l'agence en ligne. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y aura des contrôles qui se feront pour vérifier la fiabilité de l'index.

Les défis du Commercial

La généralisation des compteurs intelligents accompagnés de leurs plateformes de gestion intégrée, partout au Sénégal, est un des principaux défis pour le développement du Commercial de Senelec. Cette plateforme va créer une application mobile avec l'ensemble des fonctionnalités intégrées, pour tous les clients de Senelec. Cela va permettre aux ménages et industriels d'analyser leurs courbes de charge. Toutefois, Senelec a déjà fait la généralisation sur le segment « clients industriels et clients spéciaux ». C'est environ 12.000 compteurs mis à la disposition de nos gros clients et qui sont gérés à travers la plateforme avec des index télé-relevés.

Toutes ces innovations et les projets qui sont en cours visent à donner un sens à ce triptyque : Technicité, Modernité et Proximité, issu de la charte et aux ambitions de Senelec d'en faire une entreprise de service public plus performante et plus innovante.





L'énergie de tous les possibles!

SYSTÈMES D'INFORMATION

Backbone, Datacenter, GED, GMAO, Senelec s'adapte aux enjeux informatiques

Pour être en phase avec les exigences du Plan de Développement Stratégique 2021-2025 dénommé « Dolli Sénégal », la Direction des Systèmes d'Informations a inscrit dans son schéma directeur informatique et télécoms, des projets structurants pour anticiper sur le processus de filialisation de l'entreprise. Des projets ingénieurs ont pu voir le jour avec notamment le Backbone, le datacenter, qui vont positionner l'entreprise comme un opérateur de structures dans le monde de l'informatique et des télécommunications.



En perspective de la filialisation imminente de Senelec, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a initié des projets structurants pour accompagner le processus de transformation qualitative de l'entreprise. Ces projets visent à doter Senelec d'un système d'information stable, performant, sécurisé et compétitif. Ce processus repose sur l'automatisation des processus métiers dans un environnement hyper connecté.

Au cours des cinq dernières années, les infrastructures systèmes et réseaux de Senelec se sont considérablement développées. La stratégie adoptée par la Direction des Systèmes d'Information a été de s'appuyer sur le développement de l'interconnexion électrique du pays avec la fibre optique du Transport, pour bâtir un grand réseau informatique avec un cœur essentiellement en fibre interconnectant tous les sites de l'entreprise.

Ainsi, nous avons la présence du Réseau de Communication Voix et Données (RCVD) à Dakar et dans toutes les délégations avec les nouvelles intégrations de DRS et DRN (Délégations Régionales Sud et Nord). Ce réseau offre des débits importants et plus stables que les liaisons louées auprès d'opérateurs. Il affranchit Senelec des redevances mensuelles onéreuses sur toute la partie couverte.

Dans la même démarche de développement, Senelec a acquis un numéro autonome (ASN) qui rend ses transactions informatiques internationales plus rapides et offre aux agents un accès internet de plus grande capacité par le raccordement direct au câble d'atterrissage sous-marin.

L'interconnexion dans la zone d'échange est en cours avec tous les opérateurs ou sociétés disposant d'ASN, afin que le trafic local ou national non destiné à l'international ne sorte pas sur internet. Cela est de nature à renforcer la sécurité de nos systèmes, surtout avec le caractère d'Opérateur à Importance Vitale (OIV) que revêt Senelec.

L'impact du développement des infrastructures sur la gestion de la relation clientèle

A terme, les infrastructures systèmes et réseaux vont améliorer la gestion de la relation clientèle de Senelec en facilitant l'exploitation de l'agence en ligne, des sites Web et des transactions inhérentes à ces projets. La Direction des Systèmes d'Information compte ainsi poursuivre les investissements pour mieux répondre aux exigences des usagers de l'électricité, en renforçant les projets d'extension, de digitalisation des processus, de sécurisation du patrimoine informationnel de l'entreprise avec des datacenters sécurisés.



En effet, pour assurer la viabilité de tous les projets de digitalisation des processus métiers et garantir la sûreté de fonctionnement du Système d'Information, Senelec a opté pour la construction d'un Datacenter certifié Tier III dans le site du Pôle Urbain de Diamniadio. C'est le troisième Datacenter au Sénégal à disposer de cette certification. Il permet d'assurer la continuité des services métiers hébergés et la disponibilité des services et applications critiques tels que le Woyofal, les plateformes SCADA et SMARTSENELEC.

A l'ère des technologies et de l'impératif de sauvegarder la mémoire de l'entreprise, Senelec a entrepris le projet de Gestion Electronique des Documents (GED) qui est en cours de production, afin de répondre aux enjeux de dématérialisation et de stockage numérique des archives de Senelec.

Les projets d'infogérance des imprimantes et de la GMAO sont autant de projets pilotés par la Direction des Systèmes d'Information pour améliorer le système informatique de Senelec.

Il faut noter aussi que la robustesse du SI de Senelec a été prouvée à suffisance lors de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid - 19 grâce aux outils de collaboration (Microsoft 365, Teams, etc.) acquis depuis bien longtemps et qui ont permis d'assurer la continuité du service durant toute la période de la crise.

Pour avoir une meilleure compréhension des réalisations, des enjeux et perspectives du Système d'Information de Senelec, nous avons eu un entretien avec Géo Léonard Niouky, Chef de Département Systèmes et Réseaux et El Hadj Malick Sy Diop, Chef de Département Développement et Exploitation des Services.



GEO LEONARD NIOUKY

Chef de département Systèmes et Réseaux (DSR)

Le datacenter, la GED, l'IDMS, le SIG, etc vont permettre à Senelec de créer un système fiable, performant, compétitif et essentiellement basé sur la digitalisation avec la modernisation du Système d'Information qui est devenu un enjeu majeur.

Pouvez-vous nous faire l'inventaire des différents projets structurants pilotés par vos services ?

Je voudrais d'abord partager avec vous ce que nous entendons par projet structurant. Ce sont de grands projets d'envergure dont les réalisations permettraient de créer de la valeur pour les clients internes, les métiers mais aussi pour les partenaires externes dont nos clients, les usagers du service de l'électricité ou toutes autres parties prenantes qui seront identifiées comme telles. Ces projets peuvent être identifiés et consignés dans les plans stratégiques comme les schémas directeurs, les projets de développement d'entreprise, etc. Mais, ces projets sont dans tous les cas réalisables dans le moyen et long terme. Donc il s'agit ici des projets qui sont essentiellement planifiés. Ils peuvent être d'origine métiers cela veut dire qu'une unité métier peut en être l'initiatrice. Dans ce cas de figure, la DSI participe en tant que réalisatrice (Maître d'Œuvre). En outre, il y a des projets qui proviennent directement de DSI et qui sont aussi consignés dans les plans directeurs.

Parmi ces projets nous pouvons en citer quelques-uns à savoir la gestion électronique des documents (GED), le projet d'automatisation du guichet unique, nous avons aussi le projet phare de la DSI qui est le Datacenter. Au niveau de la distribution, nous avons aussi l'IDMS et le Système d'Information Géographique (SIG) de la Direction Génie Civil qui est en cours de réalisation. Pour ces projets, il faut noter que la DSI n'est pas l'initiatrice mais participe dans la partie technique en tant qu'assistant à la maîtrise d'œuvre (AMOE).

Ces projets structurants vont en réalité profiter à l'entreprise mais également à tous nos partenaires externes. Ils vont permettre à Senelec de créer un système fiable, performant, compétitif et essentiellement basé sur la digitalisation avec la modernisation du Système d'Information qui est devenu un enjeu majeur.

Quel est l'impact de ces projets dans le processus de modernisation et de fiabilisation du système d'information ?

Ce n'est pas un impact unique, les impacts sont multiples et variés. Quand nous prenons le cas de la modernisation, il s'agit ici d'adopter le nouveau mode de gestion, c'est-à-dire que nous pouvons aller jusqu'à réinventer nos processus pour les adapter à l'évolution technologique et également intégrer les nouvelles technologies pour permettre le soutien efficace aux métiers. Parmi les impacts de la modernisation des systèmes d'information, nous notons l'intégration des réseaux qui sont devenus hyperconnectés. C'est la raison pour laquelle cette modernisation nous permet de mettre en œuvre les infrastructures et les applications de hautes capacités. Ces outils sont de ce fait capables d'interagir dans des sphères importantes où transitent les données. Ils sont en outre, capables de traiter ces données et de les stocker dans le long terme. C'est ce qu'on appelle l'effet de la modernisation des

SI. Car nous agissons sur toutes les couches, que ce soit le transport et aussi le traitement des données et ce sont les éléments de la chaîne sur lesquels nous agissons en allant jusqu'à la fourniture même de l'électricité pour soutenir ce service du point de vue de l'alimentation électrique. Concernant la sécurité informatique, depuis 2018, Senelec a pris à bras le corps la problématique de la sécurité. C'est durant cette année que nous avons signé un mémorandum d'entente avec une société Sud-africaine spécialisée dans la recherche et le développement dans le domaine de la sécurité

des systèmes d'information. Cet accompagnement nous a permis d'abord d'auditer notre SI aussi bien la partie IT que la partie industrielle (OT) et cet audit a mis en exergue les vulnérabilités et les menaces potentielles avec certaines recommandations pour la mitigation de ces vulnérabilités. Ensuite, nous avons engagé la seconde phase toujours en collaboration avec la société sud-africaine et nous

avons aussi dans cette collaboration formé les équipes de Senelec et les avons sensibilisées sur la question liée à la cybersécurité pour qu'elles puissent être le relais auprès des utilisateurs finaux. Ces agents ont également collaboré avec le partenaire pour mettre en place des processus et des procédures qui sont applicables dans le domaine de la cybersécurité notamment les processus de résilience, de la sécurité, etc. Ce partenariat nous facilitera également la mise en place d'outils notamment dans la troisième phase pour prévenir les défaillances. Il faut noter que Senelec a beaucoup investi dans la mise en place d'infrastructures et d'équipements de sécurité jusqu'au niveau des applications. Les conditions de reprise de service en cas de défaillance ont été améliorées de façon notable. La continuité du service est assurée même en cas d'indisponibilité d'une partie du système grâce à nos sauvegardes et à la redondance de nos structures.

Réinventer nos processus pour les adapter à l'évolution technologique

Quels sont les défis à relever pour davantage exploiter et moderniser les infrastructures de réseaux et de télécommunications et satisfaire les besoins des parties intéressées ?

Je veux déjà nommer comme premier défi la sécurité. Senelec est en train de mettre en place des moyens et des outils nécessaires pour que nos collègues et les partenaires puissent travailler dans le respect des exigences réglementaires, normatives et légales. La protection des données permet aussi d'assurer la pérennité de Senelec et de ses biens. C'est dans ce sens que nous avons construit un Datacenter pour sécuriser notre système. Les éléments critiques du Datacenter notamment les éléments de distribution de l'électricité, l'environnement du Datacenter et les infrastructures ont été redondés pour des raisons de sécurité. Ce qui nous permet de minimiser les interruptions en garantissant la haute disponibilité avec un taux de 99,982%. Ce qui signifie environ deux (02) heures d'interruption pour toute l'année. Ce sont des éléments importants qui permettent d'assurer la sécurité des installations. L'autre défi sera d'améliorer et de renforcer la sécurité de nos points d'injonction sur le réseau que nous partageons en mettant en place des règles. Par exemple, à ce jour, toutes les pièces jointes aux courriels ou mails entrants sont systématiquement scannées avant d'être acheminés aux destinataires. Ce processus constitue une des couches de sécurité additionnelle que nous avons mises en place et que nous allons davantage renforcer. Il est d'ailleurs prévu de généraliser ces règles de sécurité. En plus de cela, il y a ce que j'appelle la gestion des capacités : Qui dit grand réseau dit également grande masse d'information à traiter. La planification et le développement constituent également des défis pour la gestion des Systèmes d'information. C'est la raison pour laquelle c'est un enjeu pour la DSI de pouvoir planifier l'évolution dans le temps et planifier également les acquisitions à temps.

Protéger nos données et celles de nos partenaires permet d'assurer la pérennité de Senelec et de ses biens

L'enjeu de la planification est aussi d'arriver à mettre à disposition des ressources non prévues pour réaliser un projet. Car dans la planification et les acquisitions, nous avons la possibilité de disposer d'une certaine marge et cela est important pour nous et nous osons croire que la démarche nous permettra de réussir ce défi de gestion de la capacité.

Autre point intéressant dans la modernisation de notre SI, il faut savoir que depuis 2017, nous avons donné l'opportunité à nos collègues d'accéder à Internet avec une très large bande passante. Pour y arriver, nous sommes partis directement nous raccorder sur le câble sous-marin. Si vous comprenez

un peu le principe, nous nous sommes départis des opérateurs nationaux intermédiaires pour aller directement là où se trouve la ressource et nous y raccorder. En plus, nous sommes en train de travailler pour faire le raccordement à la zone d'échange. Tous les opérateurs et les grandes sociétés dans un pays se regroupent au sein d'un site qu'on appelle zone d'échange pour se raccorder.

Cette démarche permet d'assurer et de garantir la question de la souveraineté des données et la sécurité de l'information parce qu'une information locale c'est-à-dire du pays ne devrait pas sortir sur l'Internet. Ces raccordements avec les autres opérateurs et les grandes sociétés nationales nous permettront de pouvoir traiter ce trafic national.





EL HADJ MALICK SY DIOP

Chef de Département Développement et
Exploitation des Services (DDES)

De manière générale, les applications permettent aux agents d'effectuer leur travail de façon rapide et efficace en réduisant les risques d'erreurs et également de pouvoir faire des contrôles dans les différentes opérations afin de réduire les risques d'incidents dans l'exploitation.

Présentez – vous et parlez-nous de votre département ?

Ce département est composé de cinq services dont quatre (04) services orientés métiers et un service en charge de la Confidentialité, l'Intégrité et la Disponibilité des données de l'entreprise. DDES gère l'administration, le développement et la maintenance des applications. Tout ceci dans le respect des normes qui régissent le développement informatique. L'administration des applications est adossée à la stratégie globale de Senelec qui est déjà définie par la Direction générale et qui entre dans l'exploitation quotidienne des autres unités. Pour améliorer leur productivité, les directions métiers et supports font appel à nous pour développer de nouvelles applications ou digitaliser certains de leurs processus. A partir de là, nous analysons le besoin conformément aux règles et procédures de Senelec et en nous basant sur l'existant, nous essayons de voir comment faire le nécessaire pour que cette requête soit traitée. Cela peut selon le besoin, nécessiter un développement rapide, une acquisition d'application ou une demande de consultance d'un prestataire externe. Donc nous étudions toutes les possibilités en concertation avec l'unité demanderesse pour traiter le besoin de façon efficace.

Il faut aussi savoir que l'unité demanderesse dans sa requête formule une expression de besoin qu'on appelle de manière générale les TDR (Termes de référence). Auparavant nous (DDES) les appuyions dans l'élaboration des cahiers des charges qui sont parfois techniques. Cependant, il y a aujourd'hui la cellule de coordination des activités métiers (CCAM) qui s'occupe de la rédaction des spécifications fonctionnelles (besoins) en rapport avec les métiers. Elle représente la liaison entre DSI et les unités métiers.

Nous sommes à un peu plus d'un an de la fin du Plan de Développement Stratégique, dans quel domaine vous vous êtes investis depuis 2021 ? Et quelles sont vos réalisations et quels ont été les bénéfices pour Senelec ?

Côté applications, il y a plusieurs réalisations qui ont été faites, par exemple pour les unités métiers, et d'autres sont en cours de développement. Pour le commercial par exemple, on peut citer parmi les applications qui sont en production: le push SMS qui permet d'envoyer des informations sur les échéances et les montants des factures aux clients. Nous avons eu à intégrer le système d'envoi de SMS d'Orange. La plateforme SMS est interfacée avec H2MC afin de récupérer les informations du client comme le numéro de compteur du client, le numéro de téléphone, entre autres. Ensuite nous faisons un traitement avec le message SMS que le commercial veut envoyer. Cette même plateforme est utilisée aussi en interne par les équipes de la distribution et du transport pour les dépannages ou pour envoyer des alertes à leurs équipes d'astreinte ou de permanence et même aux managers sur certains incidents qui peuvent survenir. Cette application permet aussi d'imprimer les factures des clients dans les agences de Senelec. Ce produit est aussi accompagné par ce que nous appelons le push mail, au début du projet c'était push mail/SMS mais, le mail a été développé en 2015. C'est ce système qui permet aujourd'hui de recevoir au format électronique les bulletins de salaire et de congés et les échéanciers, d'être notifié de la disponibilité des prêts FOPES par e-mail. Ce système sera aussi intégré avec toutes les applications que nous avons

en interne et qui envoient des notifications par mail ou par SMS.

Il y a le projet SmartSenelec qui a été développé très rapidement pour répondre à un besoin urgent. Mais il est devenu aujourd'hui un outil très puissant avec l'intégration d'autres paramètres qui nous ont permis d'affiner l'application et d'en faire un produit d'entreprise.

Il y a aussi des produits qui tournent autour des applications qui existaient déjà comme la GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) que nous continuons d'améliorer. Nous avons aussi reconstruit le site web de Senelec. Il faut rappeler que l'ancien site était développé par un partenaire externe et le site était hébergé dans ses propres infrastructures. C'est pour cela que nous avons repris le site et nous l'avons mis en ligne dans nos propres serveurs et nous l'administrons aujourd'hui, et c'est la cellule communication qui est en charge de la mise à jour des informations. DSI assure un suivi concernant le volet technique. Cette nouvelle pratique nous permet de ne plus dépendre des prestataires externes et d'être plus flexible. Nous aurons ainsi la possibilité d'adapter et de modeler le site suivant les nouvelles requêtes et éviter les frais de supports et d'amélioration qui étaient récurrents avec l'ancienne formule. En revanche, l'Intranet est un produit de Microsoft. Nous le gérons mais c'est Microsoft qui l'héberge sur sa plateforme Cloud dénommée Azure. Nous avons fait le choix de le déplacer de nos serveurs internes pour l'amener sur le cloud de Microsoft. L'avantage de ce choix est que nos collègues peuvent accéder à l'intranet de partout. Cette plateforme est gérée donc par Microsoft côté technique et nous, en interne nous gérons entre autres l'architecture, les mises à jour des données, etc. Il y a aussi une application qui a été développée en 2020 dans le cadre de la gestion des transformateurs. Cette application gère le stock et le mouvement des transformateurs, elle a été mise à jour mais elle ne prend pas encore en charge les transformateurs dans les régions, elle reste pour le moment exploiter seulement à Dakar. La généralisation de cette application est en cours pour l'ensemble du territoire national.

Le Système d'Informations Réseau (SIR) est aussi une de nos réalisations. Elle est destinée au réseau de transport d'énergie. Cette application leur permet de suivre l'exploitation des lignes et des ouvrages du transport en temps réel. Concernant la digitalisation, nous avons les DOI (demande d'ouverture d'imputation) qui sont gérées par la Direction de l'Audit Interne et du Contrôle.

De manière générale, les applications permettent à nos collègues d'effectuer leur travail de façon rapide et efficace en réduisant les risques d'erreurs et également de pouvoir faire des contrôles dans les différentes opérations afin de réduire les risques d'incidents dans l'exploitation. Ces réalisations ont également permis à l'entreprise de faire des économies en évitant certains risques qui entraînent des conséquences financières. Maintenant selon le type d'application, il peut y avoir des avantages spécifiques pour Senelec. Ainsi avec la digitalisation de certains processus, la société devient plus performante. Les tâches qui nécessitaient plusieurs intervenants, peuvent être faites aujourd'hui par une ou deux personnes et cela permet d'optimiser les coûts.

Vous êtes impliqués dans la mise en œuvre du système SmartSenelec, pouvez-vous revenir sur le contexte qui a conduit à la mise en place de cette plateforme ?

En 2020, il y a eu une rupture de contrat entre Senelec et Akilee avec comme conséquence l'arrêt d'approvisionnement de compteurs auprès du start - up mais également la perte de la plateforme que la Direction Distribution utilisait pour la télé-surveillance des postes. Ainsi, avec le retrait du système de Akilee, la Direction Distribution avait un besoin pressant de trouver une alternative car elle n'avait plus accès aux informations provenant de ses ouvrages. C'est dans ce contexte qu'on nous a sollicité pour trouver une solution face à cette situation. Nous avons donc travaillé avec la Direction Distribution et la Direction principale commerciale qui avait déjà une expérience sur les compteurs communicants car Senelec

exploitait déjà un AMI (Advanced Metering Infrastructure ou Infrastructure de comptage avancé), un système qui permet de gérer les compteurs communicants depuis 2015. Cet AMI permettait aux utilisateurs d'accéder aux éléments d'information du compteur et de dialoguer avec lui. Il faut rappeler aussi qu'on était à un mois du grand Magal de Touba et les équipes de la distribution avaient besoin de cette application pour pouvoir au moins superviser ses postes et avoir les éléments et les mesures pour assurer une bonne couverture électrique de l'événement. Il fallait rediriger les compteurs qui étaient au niveau de ces installations vers le nouveau système de Senelec. Des missions sur le terrain ont été effectuées pour reconfigurer et changer les cartes SIM sur les compteurs pour les rediriger vers l'AMI de Senelec qui collecte désormais les données. Grâce à ces données, l'exploitation a pu disposer d'un tableau de bord qui lui a permis de prendre des décisions rapidement pour assurer la continuité de service. Cette première bouture était du genre très basique, parce qu'il fallait le faire très rapidement avec l'arrivée du Magal. Donc en gros c'est dans ce contexte qu'est venu le système SmartSenelec, mais nous continuons de l'améliorer pour répondre aux besoins et attentes de la Direction Distribution ou ajouter d'autres fonctionnalités.

Quels sont les objectifs visés par le projet et les résultats attendus ?

Les objectifs étaient déjà de pouvoir disposer des rapports sur les taux de charge au niveau des postes parce que c'était cela la principale préoccupation. Il n'y avait pas une vue en temps réel sur les postes, l'information n'était pas disponible à temps. Donc il fallait avoir un tableau de bord avec les informations sur l'état des charges, des tensions, des profils de charges, etc. qui permettaient de superviser tous ses ouvrages. L'objectif était aussi d'avoir les alertes sur les hausses ou les baisses de tension à temps pour prendre des décisions et intervenir. Ses données étaient envoyées au niveau de l'AMI et

étaient affichées sur le tableau de bord toutes les 10 minutes. La disponibilité de ces informations ont permis aux équipes techniques d'intervenir rapidement en cas d'incidents, de pannes ou tout autre événement qui risque d'influer négativement sur la continuité de service. Il y a aussi la prise en charge en amont, c'est-à-dire avant l'incident, les équipes peuvent anticiper les démarches ou les travaux à affecter sur un équipement pour prévenir des pannes. Voilà en résumé ce que je peux vous dire, parce qu'en réalité la Direction Distribution sera plus en mesure de vous informer davantage sur cette question. Mais ce que je peux vous assurer c'est que ce système a un réel impact sur la qualité de service en réduisant la durée des interruptions de service. Et, cette amélioration est ressentie même par nos clients et nos partenaires.

Le projet est initié depuis 2020, avez-vous commencé à exploiter ce nouveau système ?

Oui, en fait sur ce projet nous sommes sur une méthode dite agile. Nous produisons quelque chose de basique, nous l'exploitons et au fur et à mesure

qu'on avance, nous améliorons le produit. C'était depuis 2020, un mois après l'expression du besoin que le système a été mis en place et en production avec des fonctionnalités basiques. Depuis cette étape nous continuons de parfaire le système. Aujourd'hui nous sommes en train de traiter le rendement global à travers ce système. Mais aussi il faut savoir que le rendement global nécessite des éléments d'information provenant du commercial tel que les factures des clients. Les équipes sont en train de prendre ces données et de les traiter pour voir comment l'intégrer dans le système afin d'avoir le rendement global de Senelec. Comme je l'ai dit, c'est un système agile, et il a permis de corriger un besoin qui était là depuis longtemps. Parce que, quand ce calcul sera automatisé avec le développement du module commercial, nous n'aurons plus besoin en fin d'année de tenir des réunions pour faire le rendement avec la confrontation des données des différentes unités. Il sera automatisé et il suffira de cliquer sur un bouton pour avoir le résultat.



DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE ET DU CONTROLE

Organe de contrôle, d'alerte et de conseils

DJIBRIL NDOYE

Directeur de l'Audit Interne et du Contrôle (DAIC)

Le contrat de performance nous permet d'avoir une très bonne appréciation de la performance globale de Senelec.

La Direction de l'Audit Interne et du Contrôle regroupe en son sein tous les organes de contrôle et assure la protection des biens de Senelec.

En ce sens, elle coordonne les activités de la Délégation Audit et Contrôle (DAC) et la Délégation des Inspections (DI). A travers cette organisation, sa mission principale est de définir d'une part la politique d'audit interne et de contrôle, et d'autre part d'assurer la mise en œuvre de cette politique encadrée par des normes généralement admises.

Pour revenir à la Délégation Audit et Contrôle, elle regroupe en son sein 3 départements :

Le Département Audit Interne qui a la responsabilité de conduire des missions d'audit interne et de contrôle des stocks de l'entreprise en respectant les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne.

La finalité des missions d'audit interne c'est de donner à la Direction générale une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des risques suivant un audit technique, financier, comptable et social.



Le Département Contrôle Interne qui a pour principale mission d'assurer un véritable dispositif de Contrôle Interne capable d'anticiper et/ou de corriger les éventuelles erreurs ou omissions pouvant entraver l'atteinte des objectifs de performance de l'entreprise.

Le contrôle interne est basé sur le référentiel des pratiques professionnelles en matière d'appréciation du Contrôle interne qui est le COSO (Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission).

Le Département Contrôle de Gestion a pour mission de garantir l'existence de ressources financières et leur utilisation optimale.

Cela va de la préparation du budget, son élaboration, sa mise en place, le suivi et l'analyse des écarts dans le but de corriger les trajectoires déviantes qui vont à l'encontre de la performance et de l'efficacité dans l'utilisation des moyens de l'entreprise.

Le contrôle de Gestion joue également un rôle d'alerte et de conseil pour les unités mais plus particulièrement pour la Direction générale à travers un reporting permanent qui permet de mesurer la performance globale de Senelec. Le Contrôle de gestion apporte au Directeur général, à travers un système d'informations fiable et des tableaux de bord, les éléments essentiels pour le pilotage de l'entreprise.

Le Contrôle de Gestion est responsable du déploiement de la comptabilité analytique suivant la méthode ABC (méthode à base d'activités) à l'heure de la réforme institutionnelle qui nécessite une bonne séparation comptable des activités pour renforcer davantage la clarté dans la tarification du service de l'électricité au Sénégal.

La Délégation des Inspections, elle, a pour mission de veiller à l'application stricte des notes et procédures qui ont été mises en place pour organiser les structures et les activités de l'entreprise. Elle

assure le rôle de conseil et d'aide à la décision à travers les différentes recommandations issues des constats notés dans les différentes missions.

Elle est organisée autour de 2 unités à savoir l'Inspection Métiers et l'Inspection Supports renforcés depuis deux années par un Inspecteur principal chargé du suivi des recommandations.

Une de vos principales missions est de faire l'arbitrage budgétaire des différentes directions, en quoi consiste cet exercice ?

En effet, cet exercice d'arbitrage budgétaire constitue un rendez-vous majeur dans l'agenda de Senelec. Car une bonne allocation des ressources financières et humaines participe à l'atteinte des résultats spécifiques des unités suivant les contrats

de gestion signés entre le Directeur général et les Directeurs d'unité. La réussite de cet exercice participe globalement à la performance de Senelec.

Nous avons une boussole ou un point de départ de la préparation budgétaire à travers la note d'orientation budgétaire soumise à la validation du conseil d'administration.

L'allocation budgétaire se fait sur la base des plans d'actions émis par les unités dont la valorisation et la consolidation permettent d'avoir un budget général.

Dans ce budget général, nous avons le budget d'exploitation qui regroupe les ressources cycliques, c'est-à-dire de moins d'un an composées de charges et de produits qui ne sont pas reconductibles d'une année à une autre suivant le concept de budget à base zéro adopté par Senelec.

Nous avons aussi le budget des investissements décomposé en deux rubriques, le budget de services (acquisitions directes de biens immobilisés utilisés directement comme le mobilier et les ordinateurs) et le budget des travaux (acquisitions indirectes car nécessitant une transformation conduisant à une sortie qui est l'ouvrage à amortir dans le temps).

La réussite de cet exercice participe globalement à la performance de Senelec

La direction opère des missions de contrôle et d'audit, sur quelle base définissez-vous les unités cibles ?

Lorsque vous vous imprégnez de la méthodologie de rédaction des procédures de Senelec, la bonne démarche n'est pas de cibler des unités mais plutôt d'avoir une approche processus où l'on retrouve plusieurs unités qui interviennent dans un même processus. En d'autres termes on peut avoir à contrôler ou auditer plusieurs unités dans une seule mission.

L'autre base de définition des missions tient sa source dans la cartographie des risques de Senelec. En effet, la survenance d'un risque suivant son niveau d'occurrence et son impact peuvent altérer la performance et menacer à terme la viabilité ou la survie de l'entreprise.

En tant que garant des biens de l'entreprise, quelles sont les dispositions que vous avez mises en place pour les préserver ?

Dans notre rôle de protection des biens de l'entreprise, nous exerçons un contrôle ciblé sur le respect strict des procédures administratives, comptables, commerciales, d'approvisionnement et de gestion de stocks. Nous exerçons également des enquêtes ponctuelles ou inopinées s'il y a des soupçons de malversations ou de dénonciations.

La Délégation des Inspections joue également un rôle de police facilité depuis deux années par la délivrance d'un mandat permanent signé par le Directeur général pour chaque Inspecteur.

Nous contrôlons aussi le respect de la destination effective des biens et services acquis par Senelec pour éviter les déperditions.

Par anticipation, nous nous assurons également du respect des normes techniques de réalisation des ouvrages d'exploitation et de maintenance et du suivi de l'exécution des travaux.

Parlez-nous un peu du contrat de performance de Senelec ?

Le contrat de performance est un outil de gestion et de stimulation de la performance qui lie l'Etat du Sénégal à l'opérateur d'électricité, Senelec. Dans ce contrat, il y a des engagements fermes qui doivent être respectés de part et d'autre. C'est une démarche stratégique qui est à la fois volontariste, évolutive et transparente qui accompagne Senelec dans sa logique d'efficacité et d'efficience par le renforcement de la transparence et l'amélioration de la communication sur les indicateurs clés de performance.

Le contrat de performance est une démarche stratégique qui est à la fois volontariste, évolutive et transparente

Par rapport à son suivi, l'Etat a mis en place un comité interministériel de suivi du contrat de performance. Ce comité est composé des représentants de Senelec, de la tutelle technique (Ministère du Pétrole et des énergies) mais également de la tutelle financière (Ministère des Finances et du Budget). Le Directeur général du Secrétariat

Permanant de l'Energie en assure la présidence et DAIC joue le rôle de coordinateur pour le compte de Senelec. Ce contrat a spécifié un certain nombre d'indicateurs de performance à atteindre pour Senelec pour que le comité puisse faire le monitoring de l'évolution de Senelec au pas trimestre. Pour la période 2021-2023, le contrat de performance avait fixé 10 indicateurs de performance à Senelec tels que le Rendement, l'Energie Non Distribuée (END), le Coefficient de Disponibilité du parc de production (KD), la Consommation Spécifique (CS), le temps moyen d'attente clientèle en cas de panne basse tension, le ratio composite créance client, le ratio de solvabilité fiscale, la rentabilité financière, la productivité du personnel, le nombre de clients supplémentaires en zone urbaine et rurale. Comme vous le constatez, ces différents indicateurs techniques et de qualité de service

permettent d'avoir une appréciation globale de Senelec en comparant la valeur des cibles annuelles aux réalisations de l'année correspondante suivant les valeurs de référence.

En dehors des indicateurs de performance, nous avons des indicateurs de suivi comme l'autonomie en combustible, le SAIFI-SAIDI, des rapports sur l'exécution des travaux de Senelec, qui sont également des indicateurs de suivi importants par les partenaires financiers de l'Etat du Sénégal entre autres. Donc, à travers ces indicateurs, un auditeur indépendant a été recruté avec comme mission de faire chaque semestre une évaluation du contrat de performance. Il publie également un rapport d'audit annuel qui permet de calculer l'indicateur global annuel (IGA).

Il faut savoir que le résultat de l'IGA est calculé en multipliant la valeur annuelle de chaque indicateur par son poids. Ce calcul peut faire ressortir un bonus ou un malus. Un malus signifie que Senelec est contre – performante car son IGA est inférieur à 60% et dans ce cas des mesures et sanctions disciplinaires seront appliquées au Directeur général et au personnel.

Cependant, lorsque l'IGA est entre 100% et 120%, une prime représentant 7,5% du bénéfice net leur est distribué avec un plafond de 500 millions de F CFA ; alors que si Senelec obtient un IGA de plus de 120%, une prime représentant 7,5% du bénéfice net leur est distribué avec un plafond relevé à 750 millions de F CFA.

Donc si vous avez remarqué, depuis quatre ans, Senelec a atteint cet Indicateur Global Annuel et cela se ressent à travers les bonus qui sont distribués au personnel. Par souci d'alignement, ce contrat de performance a été reconduit au niveau de la note d'orientation budgétaire et au niveau des contrats de gestion avec une déclinaison au niveau opérationnel. Pour chaque indicateur, la Direction générale a ciblé la ou les Directions qui seront responsables de l'atteinte de cet indicateur.

Pour résumer, le contrat de Performance nous permet d'avoir une très bonne appréciation de la performance globale de Senelec.

Quelles sont vos perspectives pour 2024 ?

Notre plus grand chantier c'est la digitalisation de nos activités. En 2019, nous avons acquis un outil de confection du budget qui nous a permis de digitaliser l'élaboration du budget et instaurer le contrôle bloquant au niveau du système pour assurer l'efficacité au niveau de l'exécution du budget.

Au niveau du Contrôle de Gestion, notre approche est de digitaliser tous les documents d'expression de besoins comme la Demande d'Ouverture d'Imputation relative au budget des investissements travaux et la Demande d'Investissement qui concerne le budgets des services.

Au niveau du Contrôle Interne, nous avons établi un cahier des charges soumis à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) pour digitaliser tout ce qui est approche contrôle interne suivant la norme COSO. Cela va nous permettre d'avoir des outils qui seront étendus également au niveau de l'Audit Interne qui constitue la seconde étape dans le but d'avoir tout le processus de contrôle de Senelec entièrement digitalisé.

L'autre fait majeur qui va nous impacter également c'est la réforme institutionnelle. Le Contrôle de Gestion à travers sa comptabilité analytique et son système de Reporting, jouera un rôle primordial dans la réforme. En effet, il aura en charge de calculer les coûts, les facturations inter filiales, mais également les facturations entre la holding et les filiales. C'est une approche nouvelle qui va élargir nos missions. L'autre défi, c'est l'animation du dispositif de la comptabilité analytique en menant des actions qui nous permettront d'avoir une segmentation claire des coûts par activité et d'éviter les subventions croisées pour avoir des coûts fiables et transparents par activité. Ce qui nous permettra de respecter les principes de dissociation comptables. Nous avons certes fait les anticipations nécessaires, mais, il y a lieu d'attendre la définition claire du mode de gouvernance et la définition des relations entre la Holding et les filiales pour pouvoir avancer dans ce chantier-là.

En dehors de la digitalisation et de la réforme, notre ambition est d'instaurer une meilleure culture de

contrôle au sein de Senelec pour avoir une bonne appropriation de nos travaux au niveau des unités et booster le suivi des recommandations. Je pense que c'est un chantier important qui a été signalé dans nos différents rapports de contrôle et d'audit et repris également dans le rapport de contrôle interne des commissaires aux comptes. C'est ce qui a d'ailleurs motivé la nomination d'un Conseiller Technique rattaché au Secrétaire général qui est chargé de faire le suivi des recommandations d'audit et de contrôle.

On pourra ajouter la Gouvernance avec la complexification des risques, l'émergence de nouveaux risques et la demande accrue de Reporting. Car l'évolution du COSO 2013 vers le COSO ERM avec l'intégration du volet gestion des risques d'entreprise survenue en 2017, nous a montré l'importance de s'intéresser davantage aux risques liés à la stratégie et à la gouvernance

de l'entreprise.

D'ailleurs, au plan national, au terme des dispositions de la loi d'orientation n°2022-08 du 19 avril 2022 relative au secteur parapublic, au suivi du portefeuille de l'Etat et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique, le Gouvernement du Sénégal a manifesté une réelle volonté d'instaurer une gouvernance appropriée au sein du secteur parapublic. Cela passe par le renforcement des pouvoirs de l'organe délibérant, mais également par l'adoption d'outils de gestion dont le plan de développement stratégique, le contrat de performance et le Référentiel de Contrôle Interne.





ASTA NIANG DIOP

Agent Technique d'Intervention – Service Distribution (Hann)

Asta Niang Diop est née et a grandi à Dakar où elle fait ses études primaires à l'école zone B.

Après l'obtention de son baccalauréat en série scientifique (S2) au Lycée John F. Kennedy de Dakar avec la mention Assez-Bien, elle intègre par concours l'Ecole Supérieure polytechnique de Dakar (ESP) où elle obtient successivement un DUT en électronique, électrotechnique, automatisme informatique et télécommunication (EEAIT) et une licence en distribution électrique et automatisme. Elle suit présentement un master en distribution électrique et automatisme.

En 2018, elle intègre la Sonatel en tant que technicienne en supervision Radio, chargée de la supervision du réseau BTS (Base transceiver station).

Elle rejoint Senelec en 2021 en tant que prestataire assistante GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur) au Service Téléconduite de distribution (STD) avant d'être régularisée en 2022 comme agent de maintenance câbles.

En quoi consiste votre travail et quelles sont les qualités requises pour occuper ce poste ?

Mon travail consiste à localiser les défauts HTA comme BT et à tester les nouveaux câbles ainsi que les nouvelles cellules. Nous faisons aussi la maintenance préventive des câbles, ce qui contribue considérablement à la réduction du nombre de défauts câbles. Nous sommes les agents de l'ombre qui, de jour comme de nuit, sillonnent le pays afin que nos chers clients puissent être satisfaits de la continuité du service.

L'exécution de notre mission requiert une maîtrise du réseau de distribution ainsi que les normes de sécurité.

Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exécution de votre fonction ?

Nous rencontrons des problèmes liés à la logistique, au personnel et à la sécurité du fait que nous travaillons 24h/24 et 7j/7. Il y a également le congestionnement de la ville de Dakar qui ne facilite pas le déplacement ainsi que la recherche de défauts de câbles.

Quels sont vos perspectives de carrière ?

Pour le moment je poursuis mes études en master distribution électrique et automatisme à l'ESP. J'aimerais ultérieurement occuper un poste d'ingénieur câbles afin d'apporter des solutions à la localisation des défauts à distance avec une meilleure optimisation du temps et des ressources.

Comment conciliez-vous vie professionnelle et familiale ?

Je suis mariée et mère de deux enfants. Le fait de travailler la nuit en tant que mère n'est pas facile car il faut une personne de confiance pour veiller aux enfants lorsque je suis absente. Une fois de retour à la maison, le devoir de la mère de famille reprend avec les sollicitations des enfants.

Par la grâce de Dieu et avec l'appui de mon merveilleux conjoint qui me comprend parfaitement et me motive à aller de l'avant, j'arrive à persévérer.

Pouvez-vous nous raconter une anecdote liée à votre fonction ?

Un jour en pleine nuit vers 2h du matin notre véhicule est tombé en panne au niveau du pont de Mbao juste après la sortie du péage. Ce jour-là par chance, un collègue qui habitait juste à côté est venu nous récupérer sinon DIEU seul sait ce qui pouvait nous arriver.

Ces situations fréquentes associées à d'autres, nous exposent à des risques liés à l'exercice de notre fonction.

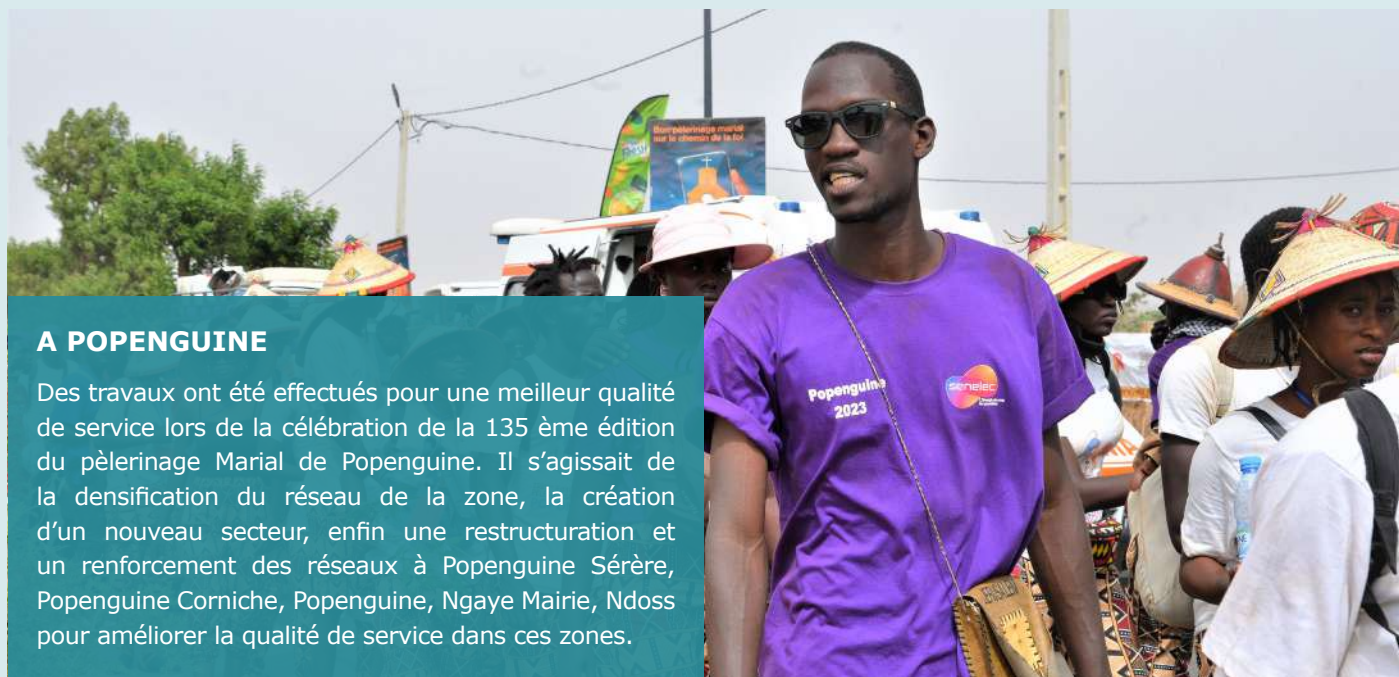


L'énergie partout et pour tous !



EVENEMENTS RELIGIEUX

Senelec assure une bonne couverture électrique dans les foyers religieux



A POPENGUINE

Des travaux ont été effectués pour une meilleure qualité de service lors de la célébration de la 135^{ème} édition du pèlerinage Marial de Popenguine. Il s'agissait de la densification du réseau de la zone, la création d'un nouveau secteur, enfin une restructuration et un renforcement des réseaux à Popenguine Sérère, Popenguine Corniche, Popenguine, Ngaye Mairie, Ndoss pour améliorer la qualité de service dans ces zones.



TOUBA

Au total, ce sont 40 nouveaux postes électriques qui ont été construits, 40 transformateurs de 630 et 400 kVA, 70 km de câbles moyennes tensions, 167 Km de lignes basses tensions, 3687 poteaux électriques et 1750 lanternes pour l'éclairage public. De même, 6540 compteurs électriques ont été mis à la disposition des agences Senelec Touba pour les besoins des nouvelles demandes d'abonnement. Senelec a fait appel à l'expertise locale pour la réalisation de ces travaux.

En sus de ces réalisations, le poste électrique de Tindody, village fondé par le premier khalife général des mourides, Serigne Modou Moustapha Mbacké, a été mis en service par Papa Mademba Biteye, Directeur général. L'électrification de ce nouveau village a permis dans un premier temps la connexion de 500 nouveaux clients au réseau de Senelec.

Des investissements ont été effectués notamment le nouveau poste Touba 2. Cet ouvrage va permettre d'anticiper sur le développement galopant de la ville sainte pour les cinquante prochaines années.

KAOLACK, TIVAOUANE, NDIASSANE, THIENABA ET THIÈS



Pour assurer une bonne qualité de service de l'électricité durant le Gamou, Senelec a pris des dispositions notamment la disponibilité des équipes sur le terrain et leur collaboration avec le comité d'organisation du Gamou, la mise en service de nouveaux postes dans la cité et à Bongré Peulh Gua dans la commune de Kaolack.

Ce poste doté d'une technologie de dernière génération relève d'un choix stratégique, car ce quartier populaire abrite également le village artisanal de Kaolack. Toujours au chapitre de l'extension et de la densification du réseau de distribution, un nouveau poste dénommé Baba Lamine Niasse a été mis en service dans la cité religieuse de Médina Baye. Ce poste télécommandé tire son alimentation électrique à Kahone et Mbour pour assurer la continuité de service dans la cité.

A Tivaouane, Senelec a aussi fait d'importants investissements pour une bonne couverture électrique. Ainsi 10 nouveaux postes MT/BT ont été implantés pour améliorer la qualité de service et 86 km de lignes basses tensions ont été tirées pour les extensions de réseau. A l'image de Kaolack, 2000 points lumineux ont été déployés sur les sites de Tivaouane, Ndiassane et Thiénaba pour satisfaire l'ensemble des besoins qui ont été exprimés par les comités d'organisation à travers les CRD.

MISE EN SERVICE DES VILLAGES

Senelec poursuit son programme d'électrification rurale et péri urbaine.

La région de Kaolack, plus précisément les communes de Thiombly et de Latmingué, ont été raccordés au réseau électrique de Senelec. Ces travaux entrent dans le cadre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité dans les zones périurbaines et rurales (PAMACEL) et leur finalité consiste à réhabiliter et à étendre les réseaux de distribution basse et moyenne tension dans des zones réparties dans toutes les régions du pays en particulier la partie Centre Est. Avec ces mises en service, de nouvelles perspectives économiques et sociales s'offrent aux populations locales. Il s'agira entre autres du développement des activités génératrices de revenus notamment pour les femmes et les jeunes à travers la transformation des produits locaux issus de l'agriculture mais également les métiers artisanaux tels que la menuiserie métallique, la couture, etc.



JOURNEES PORTES OUVERTES

Senelec offre des opportunités aux étudiants et élèves dans les régions

Après le lancement des Journées Portes Ouvertes à Dakar, Thiès, Saint – Louis, Kaolack et Ziguinchor ont à leur tour accueilli pendant deux jours les étudiants et élèves. Cet événement présidé par les autorités de Senelec dans les régions a été une occasion pour l'équipe de la Direction des ressources humaines de faire découvrir aux apprenants nos métiers. De la production au commercial en passant par le transport et la distribution, les ingénieurs, les spécialistes du commercial et des fonctions supports ont fait un tour d'horizon de l'exploitation et des autres unités, donnant l'occasion à ces jeunes de mieux

comprendre la chaîne de fourniture de l'électricité des centrales aux foyers, aux établissements, entreprises, structures sanitaires, et apprécier leurs perspectives de carrière.

En présence des autorités administratives, des conventions de partenariat ont été signées avec des responsables d'enseignement supérieur privé et public. Un signal fort dans l'engagement de Senelec d'accompagner et former les jeunes diplômés, de leur favoriser une meilleure insertion professionnelle, afin de développer leurs compétences et de les préparer aux défis du secteur de l'énergie.

Au – delà des présentations des métiers de Senelec, des stands ont été érigés pour permettre des échanges fructueux et constructifs entre les jeunes étudiants et les équipes de Senelec.



ETUDES SUR LA LIAISON SOUTERRAINE HANN – PATTE D'OIE

Voyage d'études en France



L'actualisation du Plan Directeur Transport a mis en évidence la nécessité de réaliser des investissements prioritaires de renforcement des lignes et des postes afin de garantir la stabilité du réseau avec l'intégration d'une grande capacité en énergie renouvelable intermittente ainsi que les surcharges de lignes et postes occasionnées par la croissance de la demande et le développement du parc de production.

A cet effet, il est prévu un projet d'addition d'un nouveau câble souterrain 225 kV entre les postes source de Hann et Patte d'Oie. Senelec a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) qui prend en charge, entre autres ce projet, à travers le projet SMARTGRID.

Ainsi, Senelec a participé, du 02 au 05 Octobre, à un voyage d'études en France sur invitation de l'entreprise Eiffage Energie Systèmes chargé de l'exécution du projet.

La délégation Senelec était composée, en plus du chef de projet SMARTGRID, des représentants de la Direction du Transport, Direction des Projets du Transport, Direction des Etudes Générales et Direction Génie Civil.

La mission a permis l'évaluation et la validation des documents d'approbation. Des séances d'explication et de validation du mode opératoire pour les études de tracé LS ont été tenues dans le bureau d'études d'Eiffage à Nanterre. L'étude d'ampacité du câble a nécessité une visite chez POWERSYS Solutions à Aix en Provence.

La délégation a pu également visiter un chantier de liaison souterraine de RTE (Réseau Transport d'Electricité) dans le nord-est de la France où un déroulage de câble LS de grande longueur était en cours. Des échanges fructueux ont pu se faire sur la méthodologie de ce type de projet avec des cas concrets à analyser.

SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIES ELECTRIQUES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (EEEOA)

58^e Réunion du Comité Exécutif



Papa Mademba Bitéye, Directeur général de Senelec et vice-président du Comité Exécutif de l'EEEOA a participé à la 58e réunion du dit comité.

La réunion qui s'est tenue le 24 juin 2023 à Cotonou, avait pour objet d'examiner, entre autres points, les recommandations du Comité des Ressources Humaines et de la Gouvernance. A l'issue de sa 28e réunion qui a eu lieu du 15 au 19 mai 2023 à Cotonou, le rapport du dit comité a été présenté par la Présidente et Directrice des ressources humaines de Senelec Ndeye Fatou Sarr Diallo. Il s'agit de l'approbation des documents ci-après :

- L'Évaluation des manifestations d'intérêt pour la sélection d'un cabinet pour le recrutement du Secrétaire Général de l'EEEOA ;
- Le catalogue de formation Régional du réseau des centres de formation Régionaux ;
- La charte graphique du Réseau des Centres de Formation Régionaux ;
- La note relative à la révision de la convention portant organisation et fonctionnement de l'EEEOA.

En marge de cette réunion, le Comité Exécutif a présidé l'Assemblée Générale du Réseau des Centres de Formations de l'EEEOA, en présence de Ndeye Fatou Sarr Diallo, Présidente CRHG et Papa Ibrahima Thiam, Directeur du Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP) du Cap des Biches/Senelec. Au terme de cette Assemblée générale, il a été procédé à la signature des Statuts de l'Association du Réseau des Centres d'Excellence Régionaux de l'EEEOA.



EL HADJ IBRAHIMA NDAO

Directeur Général de Senelec de 1989 à 1993

«Senelec de demain sera une entreprise hyper informatisée très performante et qui sera en mesure de vendre de l'énergie électrique dans n'importe quel marché de l'Afrique de l'Ouest »

Pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ? Comment êtes-vous arrivé à Senelec ?

J'ai été embauché par l'ancien concessionnaire à Paris en 1976. À cette époque les embauches de cadres expatriés se faisaient encore au siège à Paris. J'étais étudiant à Paris et c'est 6 mois après mon recrutement que j'ai soutenu ma thèse d'ingénieur-docteur. Et là je suis rentré au pays pour commencer le travail. À cette époque, le Directeur général était Issa Diop. Il fut le premier africain à diriger la société parce que jusque-là, c'étaient des expatriés français. Les Français étaient à la tête et dans les postes d'encadrement de l'entreprise qui s'appelait Compagnie des Eaux et Électricité de l'Ouest-africain (EEOA). Par la suite l'État a négocié le rachat de la compagnie et le passage de l'entreprise à la structure binôme qui s'appelait Électricité du Sénégal (EDS) propriétaire des installations dont le capital est détenu à 100% par l'État du Sénégal et Société sénégalaise de distribution d'énergie électrique (Senelec). J'ai ainsi travaillé dans la société jusqu'en 1995, date à laquelle j'ai quitté la boîte. J'ai occupé plusieurs postes en commençant par la production à Cap des biches où j'ai fait environ 11 mois.

Ensuite je suis allé au transport d'énergie qui se trouvait à Bel air dans la partie qui est située sur l'ancienne route de Rufisque parce qu'il y avait déjà la centrale de Bel air. J'ai par la suite été nommé chef de Département Transport d'énergie électrique. Et de là je suis allé directement à Hann et d'ailleurs nous étions les premiers à nous installer là-bas car le complexe venait d'être mis en place en 1979. Le Dispatching était également à Hann et faisait partie de mon département. Ensuite après la création de la direction des études et recherches, j'ai été nommé responsable des Etudes et Recherches dans cette unité. Cette direction a été mise en place pour chercher et trouver des solutions par rapport aux nombreux problèmes auxquels l'entreprise faisait face notamment la vétusté des installations du réseau, les machines obsolètes au niveau des centrales, etc.

Le premier projet que j'ai piloté était l'électrification de la Casamance. En effet la concession de cette zone était confiée à la société électrique et industrielle de Casamance, la SEIC et le contrat arrivait à terme le 31 décembre 1984. Il fallait donc remplacer la centrale qui était là-bas par une centrale propre à Senelec pour continuer le service public de l'électricité à Ziguinchor.

Nous pouvons dire que ce projet est venu à son heure parce qu'à cette époque il y avait encore les Français et nous avons un devoir de montrer que nous avons de réelles compétences. Et avant cela, aucun Sénégalais n'avait encore réalisé un projet de centrale. Nous sommes alors partis sur le terrain pour faire les études, nous avons conçu la centrale et nous avons choisi le site d'implantation des équipements qui se trouvait sur la route de Kolda plus précisément à Boutoute.

D'autres projets s'en sont suivis comme la première phase de la centrale de Kahone et la nouvelle centrale de Tambacounda. Tout cela a été des occasions de montrer que nous les jeunes ingénieurs Sénégalais nous étions en mesure de

prendre la relève de cette société. Il faut rappeler qu'à cette période, la société était en pleine mutation. En 1972 l'État du Sénégal avait décidé de maîtriser davantage le secteur de l'électricité. Jusqu'en 1966, le Sénégal n'avait pas un bon réseau électrique, et les travaux d'extension de réseau dans les quartiers non desservis au niveau des villes par le concessionnaire devenaient de plus en plus difficiles et étaient très coûteux. C'est dans ce sens que l'État a décidé d'entrer dans le capital de la société. Plus tard le Sénégal a remboursé par anticipation uniquement à partir des bénéfices dégagés par l'entreprise, le rachat des installations en 1982 et voté la loi de nationalisation 83-72 du 5 août 1983 créant la Société nationale d'électricité (SENELEC).

***La nécessité
d'humaniser les
relations d'une part
entre Senelec et ses
clients et d'autre
part entre Senelec
et ses agents***

En 1982, j'ai été nommé Directeur de l'Équipement et de 1982 à 1985, nous avons eu à réaliser quelques projets d'électrification urbaine et rurale sans dépassement budgétaire, au contraire nous avons même réalisé des économies. Mais c'est au cours de l'exécution du Premier Projet Electricité (1986-1990) cofinancé par la Banque Mondiale et les principaux partenaires techniques

du Sénégal et que je dirigeais en tant que Directeur de l'Équipement que j'ai pu moderniser et renforcer les centrales de Cap des Biches, les postes haute tension de Bel Air, Hann, Thiona et Tobène, créer de nouvelles lignes de transport à 225 kV, réhabiliter le réseau moyenne tension souterrain et aérien dans la région de Dakar. Ces projets nous ont permis de développer un savoir-faire et une maîtrise totale de l'ingénierie. Tous les jeunes ingénieurs que j'avais dans mon équipe, ont été formés et initiés. Chaque fois qu'il y avait un projet, le volet formation était pris en compte dans les contrats.

Nommé en 1985 Directeur de la distribution et de la relation clientèle, j'ai mené beaucoup de projets notamment au niveau du commercial où il y avait pas mal de difficultés. Du côté de la distribution, des soucis liés à la vétusté des installations qui

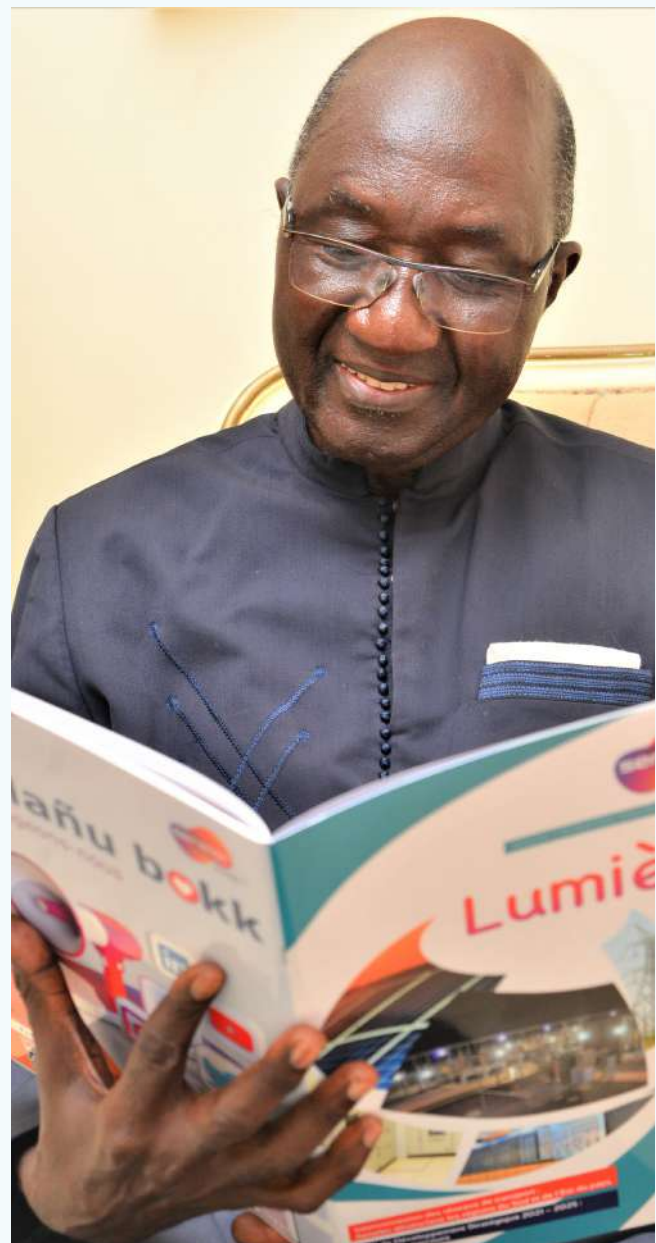
entraînait des problèmes de baisse de rendement des réseaux. L'autre difficulté à cette époque était liée à l'absence de procédures, tout se faisait manuellement. Quand je suis arrivé à la tête de la Direction générale, j'ai alors désigné Serigne Mbaye Dia (actuel président du conseil d'administration) pour élaborer une procédure qui nous permettait de dématérialiser certaines tâches.

Ainsi, les cadres de l'informatique notamment Abdoulaye Guèye (Directeur général en 2006) Djibril Sonar Ndiaye ont fait des études et mis en place des applications. D'autres se sont joints au projet dont Papa War Guèye qui connaissait bien l'exploitation, les coupures, la relève, etc. Ils étaient finalement au nombre de quatre et je leur ai mis la pression et ils travaillaient même les week-ends pour pouvoir sortir un module nous permettant de faire ce que nous avons appelé le système d'information clientèle (SIC). Au début de l'année 1991, ils ont bouclé le projet. Au moment du démarrage, nous étions à 2 milliards d'encaissements mensuels, mais avec le SIC nous sommes passés, un mois après son utilisation, à 3,42 milliards. Nous avons ainsi constaté que tous les problèmes de recouvrement, et de gestion des abonnés ont été résolus par le système. Dans le projet, nous avons prévu 19 modules et avec un seul module, nous avons atteint des performances inédites.

Voilà l'histoire du SIC et ça c'est le bond en avant prodigieux qui permettait à un abonné d'où il se trouve de pouvoir payer sa facture. Pourtant il n'y avait pas Internet. C'est à travers le réseau SENPAC de Sonatel que nous cumulions l'ensemble des factures du jour et la nuit où le trafic coûtait moins cher, l'informatique transmettait les informations au commercial et le lendemain toutes les factures étaient apurées. Pour accompagner le projet j'avais mis en place un système d'encouragement qui consistait à accorder des primes aux agences qui dépassaient les objectifs.

En effet, avec ce système, nous savions désormais les performances de chaque agence, le nombre de factures encaissées, le montant à recouvrer et

les mesures à prendre pour améliorer les résultats. Ensuite, nous avons lancé la modernisation des agences, puis l'ouverture de nouvelles caisses et enfin nous nous sommes concentrés sur les conditions d'accueil. Je rappelle aussi que j'ai cumulé pendant 8 mois le poste de Directeur général et Directeur de la Distribution. J'ai finalement recruté un cadre du ministère de tutelle et qui était le Directeur de l'énergie, Saloum Cissé. Et ça c'est Senelec à la veille de la privatisation.



Vous avez été Directeur général de Senelec de 1989 à 1993, qu'est-ce qui vous a le plus marqué durant cette période, les moments forts ?

Moi ce qui m'a marqué c'était la nécessité d'humaniser les relations d'une part entre Senelec et ses clients et d'autre part entre Senelec et ses agents. À cette époque il faut le dire, Senelec avait une mauvaise image de marque.

Comme il se trouvait qu'en 1989 j'étais directeur de la distribution, il m'arrivait de croiser au siège de l'entreprise des abonnés qui étaient dans le désarroi. Pour chaque agence j'avais donc désigné quelqu'un qui prenait en charge toutes les réclamations des clients et cette personne était aussi chargée de faire le suivi de la prise en charge des réclamations.

J'encourageais aussi les clients à payer les factures dans les délais. Par exemple, pendant la coupe d'Afrique des Nations au Caire, j'avais annoncé que les premiers clients qui viendraient régler leur facture avant le délai, auraient des cadeaux.

Le but de cette approche était d'améliorer la perception de l'image de Senelec. En ce qui concerne le personnel, il faut dire que les salaires étaient bas et les agents étaient très endettés. Cette situation engendrait des situations sociales compliquées car des agents aussi bien au siège à Vincens qu'à Cap des biches ne parvenaient plus à s'en sortir. Ainsi j'ai demandé à la Direction des ressources humaines de convoquer une réunion et de faire des propositions. Nous avons donc décidé que désormais il faut qu'au minimum les agents puissent garder la quotité non saisissable de leur salaire et ceci conformément à la réglementation.

En plus de cette mesure nous permettions à certains agents d'étaler les paiements et de rééchelonner les dettes. Concernant le logement, j'avais mis en place une politique d'accès à la propriété à partir des programmes des HLM, SICAP, etc. en partenariat

avec la Banque de l'Habitat. Concernant le transport du personnel, les agents qui dans leurs anciens postes disposaient de véhicule de service perdaient ce privilège après une nouvelle affectation.

C'est là que j'ai décidé qu'ils gardent le véhicule moyennant le reversement de la prime de transport entre autres pour compenser et leur laisser la voiture.

Il y a eu aussi le redressement de la société qui était prise en otage à l'époque par les compagnies pétrolières dont Total, BP et Shell. Ces trois sociétés présentaient en même temps leurs factures le 25 du mois. À cette période, Senelec n'avait pas encore encaissé les factures des clients et ne pouvait pas payer les salaires par défaut de liquidités. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à cette période du mois ces

sociétés devaient payer les impôts à l'État qui devait à son tour payer les salaires des fonctionnaires. Donc Senelec était pris en otage dans ce processus. Dès que je suis arrivé à la Direction générale, c'est le premier dossier auquel j'ai été confronté. J'ai alors convoqué les trois fournisseurs de combustible, pour leur faire une proposition. Désormais les factures les plus lourdes étaient payées vers

le 5 du mois et les autres factures après le 15 pour nous permettre un peu de souffler. Les pétroliers n'étaient pas contents mais ils ont fini par accepter ma proposition. Ensuite j'ai assaini le système bancaire de Senelec d'abord en regroupant les comptes de la société au niveau des banques de la place.

Puis j'ai renégocié les avantages en termes de taux d'intérêt pour les dépôts à terme avec certaines banques qui ont parfaitement collaboré à cette politique. Cette nouvelle relation avec les banques nous a permis de faire un bénéfice de 75 millions rien qu'avec les avoirs financiers sans compter la rémunération des dépôts à terme (DAT) alimentés tous les 15 jours à hauteur de 50 millions de francs CFA. J'ai aussi assaini le circuit du combustible car il y avait des fournisseurs de combustible

L'entreprise s'humanise de plus en plus avec l'amélioration de son image

qui présentaient des factures avant de livrer le produit. C'est ainsi, après vérification, que je me suis rendu compte qu'il y avait près de 500 millions d'anticipations de paiement sur un combustible qui n'était pas encore disponible sur les sites de Senelec. J'ai par la suite porté l'affaire en justice. Voilà en gros les événements qui m'ont marqué à la tête de Senelec. En plus d'être confronté à la plus grande grève à laquelle Senelec a fait face.

Depuis votre départ de Senelec il y a 30 ans, quelle appréciation faites-vous de la situation actuelle de l'entreprise ?

Une image de marque améliorée de la société et surtout la volonté de moderniser, d'être en phase avec ce que l'on appelle l'air du temps.

La première appréciation c'est la relève qui est assurée avec des jeunes compétents dont une partie a été formée à l'École supérieure d'ingénieurs en Électricité (ESIE) de Bingerville.

Autre chose, nous avons senti que du sang neuf est arrivé à Senelec avec cette volonté d'innovation notamment la charte graphique de l'entreprise. Nous notons une image de marque améliorée de la société et surtout la volonté de moderniser, d'être en phase avec ce que l'on appelle l'air du temps. Sur le plan technologique : le système de gestion intégrée des réseaux de distribution qui s'appuie sur un système d'informations géographiques. Il y a aussi le Datacenter certifié Tiers III qui centralise toutes les données de Senelec mais également de toutes les grandes entreprises du Sénégal et cela c'est une option du gouvernement du Sénégal.

L'équipe actuelle qui a fêté son 1000ème mégawatt de pointe mérite toutes nos félicitations. Vraiment ce sont des choses qui nous marquent avec cette jeunesse qui innove tout le temps. Il y a beaucoup d'inaugurations notamment des centrales solaires,

éoliennes, etc. Et la Fondation Senelec dont le but est d'accompagner les populations à travers des œuvres sociales.

L'entreprise s'humanise de plus en plus avec l'amélioration de son image. Senelec de demain sera une entreprise hyper informatisée très performante et qui sera en mesure de vendre de l'énergie électrique dans n'importe quel marché de l'Afrique de l'Ouest parce qu'on parle aujourd'hui du marché unique africain de l'électricité et ça il faut que les Sénégalais le sachent.

Quel est votre avis sur le défi énergétique auquel Senelec doit faire face ?

Je peux dire qu'actuellement Senelec est la seule entreprise qui a su traverser toutes les périodes de l'évolution du Sénégal toujours en relevant les défis. Avant c'était le défi colonial qui concernait simplement à fournir l'électricité aux Européens qui étaient là. Ensuite elle a relevé le défi de la maîtrise de cette nouvelle technologie pour la mettre au service de la population et en faire un outil de développement du Sénégal. Enfin la modernisation, car nous avons hérité des équipements obsolètes complètement vieillissants et nous

Senelec est la seule entreprise qui a su traverser toutes les périodes de l'évolution du Sénégal toujours en relevant les défis

avons su faire face avec des investissements qui ont permis d'accroître le potentiel de l'entreprise. Il faut rappeler qu'à la veille de l'indépendance, la puissance installée était de 49,5 MW et pourtant on avait plus de capacité de production à l'époque que la Côte d'Ivoire. Entre 2012 et 2015 il y a eu 273 MW de plus dans le parc de production alors qu'en 2011 il n'y avait que 573 MW, donc c'est plus de la moitié. Ceci traduit une augmentation d'environ 50% de la capacité en 52 ans d'existence.

Soyez fier de votre entreprise, car aucune autre entreprise ne l'a fait dans ce pays et n'avez crainte tout défi qui vient, vous aller pouvoir le relever sans problème.

En tant qu'ancien Senelecois, quels conseils donneriez-vous à la jeune génération d'agents ?

Si on est senelecois et qu'on est conscient de ce qu'on représente dans ce pays, on va davantage fournir d'efforts pour pouvoir maintenir et relever cette société. Les jeunes doivent faire en sorte que cette entreprise soit toujours au service des populations, des entreprises et de l'État du Sénégal.

Toujours faire en sorte que chaque fois qu'un consommateur allume un appareil électrique, qu'il puisse avoir une satisfaction du service de l'électricité. Et aussi faire en sorte que le secteur des affaires (commerces et entreprises) puisse se dire que nous sommes des vainqueurs parce que nous utilisons l'énergie d'un vainqueur qui est Senelec. Soyez fiers de votre entreprise, ce que Senelec a fait pour le Sénégal aucune autre entreprise ne l'a fait et ne le fera aussi bien sur le plan économique que social. Les instituts de prévoyance maladies, c'est à partir de Senelec que l'idée a germé. Issa Diop en son temps avait créé ce qu'on appelle les caisses d'avance qui permettaient aux travailleurs et à leurs familles de pouvoir bénéficier de modalités de paiement allégées en ce qui concerne les soins médicaux. Quand cette idée a rencontré un franc succès, le gouvernement a demandé à Senelec de lui fournir les documents qui permettent de voir les modalités de réussite. Et après cela, l'État a sorti un décret pour inciter les autres entreprises à suivre l'exemple de Senelec pour la couverture médicale. Senelec a toujours été en avance sur le plan social notamment avec la prime de transport, etc.

Après votre carrière si riche et élogieuse au sein et en dehors de Senelec, Pourriez-vous nous parler de vos activités ?

Je suis ingénieur-conseil maintenant. Ce qui traduit que j'ai une totale indépendance vis-à-vis de Senelec, et du secteur de l'énergie. En tant qu'expert, membre de l'ordre national des experts,

j'ai toujours un regard objectif sur ce que je vois. Je n'ai pas le droit de travestir la vérité ou de faire des affirmations par complaisance. J'ai été consulté pour un investissement de 123 milliards de Vinci Energy sur des réalisations notamment sur le réseau de transport et les réseaux intelligents. Quand j'ai été consulté par la Direction centrale des marchés publics (DCMP), j'ai donné un avis d'expert en disant les points sur lesquels Senelec était même en avance, en revanche sur certains points, il y avait des choses à améliorer. Et quand je dis, il y a des choses à améliorer c'est-à-dire intéressez-vous à tout ce qui se fait en direction de Senelec. Moi par exemple, j'étais surpris de voir

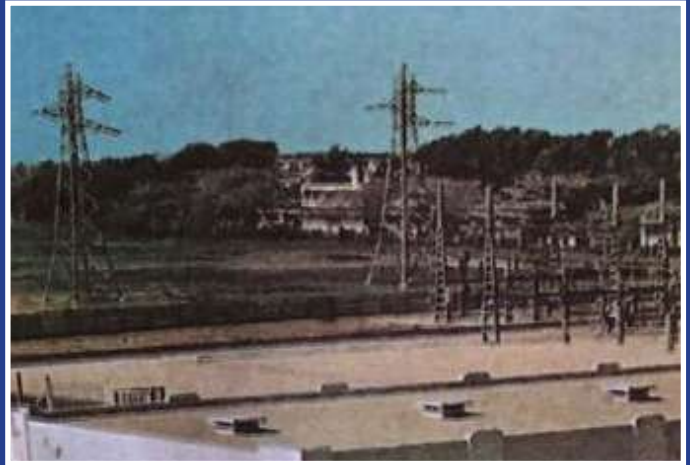
que sur le chantier quand j'y allais je ne voyais pas d'agent de Senelec sur le site. Alors si vous n'êtes pas là vous ne pouvez pas savoir ce que les gens, les constructeurs, les monteurs sont en train de faire pour vous. Et ça, je ne cesserai d'insister car si demain vous voulez faire la même la chose que les experts étrangers vous devez être présent tout le temps sur les chantiers et être vigilant et bien observer pour être capable de le réaliser soi-même dans le futur. Et cela facilite la politique de l'État sur le contenu local.

Par ailleurs, j'ai écrit en 2002 un livre intitulé «Sénégal, histoire des conquêtes démocratiques » parce que je m'intéressais beaucoup à l'évolution démocratique du pays. Un ingénieur est de nature curieux, il se pose toujours des questions sur l'origine des faits. Cet ouvrage est le fruit d'une recherche effrénée sur l'histoire du Sénégal. Il a été publié en 2004 et quand le professeur Iba Der Thiam a vu ce livre, il a cherché à s'en procurer mais malheureusement il y en avait plus et quand il m'en a parlé je lui ai offert un exemplaire. C'est grâce à cet ouvrage, que le professeur Thiam a fait appel à moi 12 ans après dans le projet portant sur la réécriture de l'histoire générale du Sénégal notamment dans la partie contemporaine. De plus, cette expérience m'a donné le statut d'un historien notamment sur les plateaux de télévision.

Soyez fiers de votre entreprise, ce que Senelec a fait pour le Sénégal aucune autre entreprise ne l'a fait et ne le fera aussi bien sur le plan économique que social



• Entretien sur les lignes électriques aériennes - Août 1978



• Poste de répartition de Hann - Septembre 1979



• Inauguration de la centrale de Boutoute par le Président de la République A DIOUF - Avril 1984



• Inauguration de la Centrale de Tamba par le PR Diouf
Novembre 1987



• Tournoi sportif et récompense des acteurs de Hann
Novembre 1989



• Centrale de Bel Air Inauguration des grpes japonais DG Ndao et les responsables japonais - Novembre 1990



• Foire de Dakar Remise de prix au DG El Hadj I NDAO - Décembre 1990



• Cérémonie de remise des médailles aux retraités - Janvier 1991

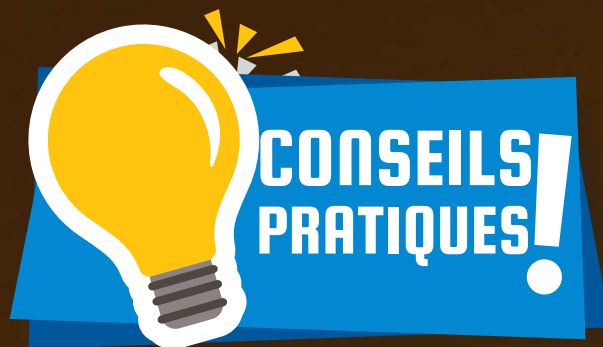


Dakar. Les unités centrales de la salle informatique du siège de SENELEC (Collection Coarax)

• Salle Informatique SIC - Avril 1991



• Accueil des clients Rue Vincens et Agence - Mai 1991



Le fonds de promotion économique et social

Instrument social au service du personnel

Le Fonds de Promotion Économique et Sociale (FOPES) a été créé depuis 1998 entre la Direction Générale de Senelec et les Travailleurs de l'Entreprise.

Il est fondé sur le principe d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle, et a pour principal objet de consentir des prêts aux membres, de leur offrir des prestations de services et de collecter leur épargne. Il a également pour mission d'œuvrer pour l'amélioration des conditions économiques et sociales de ses membres.

Le FOPES est administré par un Conseil d'Administration désigné par l'Assemblée Générale et est composé de dix (10) membres représentant la Direction Générale de Senelec et dix (10) membres représentant les travailleurs.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2021 suivie de celle du 29 octobre 2021 avait permis de définir des orientations cohérentes face à la problématique de la promotion économique et sociale des agents et de donner une vision éclairée sur les projets et programmes tenants principalement à l'accès au logement au profit du personnel et à moindre coût.

La question de l'habitat occupe une place prioritaire dans la politique de promotion économique et sociale des agents. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la mise en pratique du slogan « un agent, un toit » par l'instauration d'un ensemble de programmes d'habitat aussi bien à Dakar que dans les régions. La collaboration avec des partenaires techniques et financiers tels que la BHS et certains promoteurs immobiliers a permis de faciliter l'accès au logement et à moindre coût pour bon nombre de nos sociétaires.

C'est dans cette perspective, et en respect des procédures établies, que le FOPES s'est engagé et a financé certains programmes d'habitat qui s'articulent principalement autour de :

- **Projet Noflaye (Sangalkam)** qui s'étend sur une superficie de 56.240 m² acquis depuis 2008 sur financement de Senelec. La première phase de 91 logements a été réceptionnée et livrée à leurs propriétaires, avec un coût préfinancé de 1.147.055.000 FCFA. Pour la deuxième phase dont les livraisons sont aussi effectives, le même mécanisme de préfinancement a été adopté, pour un coût estimé, à 1.134.450 000 FCFA.
- **Projet KOUNOUNE**, C'est un programme d'acquisition de 115 logements sur le site de Kounoune, auprès de la Société Immobilière Consortium Immobilier. Il comprend des réservations de type F3 et de type F4. En définitive, 42 logements sont déjà réceptionnés et livrés aux acquéreurs depuis novembre 2020. Les 63 logements en cours de construction ont été livrés à la fin du second semestre de l'année 2021.
- **Projet TEYLIUM** est un programme d'acquisition de 51 villas de type F2 et F3 sis à Bambilor. Le projet comprend 44 villas de type F2 et 07 villas de type F3.
- **Projet SIDAK THIES** entre dans une optique d'équité territoriale. Ce projet a inspiré le FOPES à démarrer un programme de 99 logements pour la coopérative de Senelec - Thiès en collaboration avec la Société Immobilière Dakaroise.
- **Projet AFRICA DESSARROLLO** sis à Niacoulrab, comprend 41 logements de type F3 et 07 logements de type F4.

ADHESIONS ET PRESTATIONS DU FOND

- L'adhésion au FOPES est automatique et volontaire, les droits sont fixés à 20.000 F et prélevés à la source sur le premier salaire de l'agent titulaire d'un contrat à durée indéterminée.
- La cotisation est mensuelle et fixée à 3% du salaire de base, la part patronale est fixée à 120% du montant total des cotisations des travailleurs.
- Les prestations du FOPES sont réparties comme suit :
 - Achat de terrains
 - Construction et modification de maison
 - Rachat de créances habitat
 - Achat de maisons
 - Apport personnel pour l'acquisition de logement auprès de promoteurs
 - Acquisition de mobilier de maison, d'appareils électro-ménagers
 - Acquisition de moyen de transport
 - Prêt pour frais de scolarité
 - Autres formes de prêts pour faire face à des situations difficiles
- Quand le prêt octroyé est supérieur ou égal à 500.000 F, il est frappé d'une majoration de 3% représentant les frais de gestion.
- Les possibilités de remboursements sont :
 - Départ à la retraite : 100% cotisations plus 75% part patronale
 - Licenciement : 100% cotisations
 - Démission : 50% cotisations
 - Décès : 100% cotisations plus 75% part patronale
 - Exclusion : 100% cotisations
 - Départ négocié : 100% cotisations plus 75% part patronale





FICHE D'ÉVALUATION

Première partie – Fixation des objectifs

L'ambition de la Direction générale déclinée autour du 2ème fondement du Plan Stratégique « Dolli Sénégal » qui fait référence notamment au développement du Capital Humain, au renforcement de la performance des Ressources Humaines, et de la Communication d'entreprise et consacrée par la Note de Direction N°030 /2021 relative au système d'évaluation des performances du personnel, démontre le rôle clé de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) dans le système de gestion du rendement comme source d'informations pour prendre des décisions en matière de ressources humaines, préciser les besoins en formation, évaluer l'efficacité de la formation, la sélection et la promotion du personnel.

Outil indispensable de management des performances, l'évaluation annuelle du personnel reste un moment important pour le développement professionnel des agents et l'entretien de fixation des objectifs demeure un moment fort du processus. Le préalable pour ce faire est :

Les Supports ou les données d'entrée sont :

- La fiche de fixation des objectifs ;
- Le contrat de performance /Contrat de gestion ;
- Le Plan stratégique ;
- La note de Direction d'organisation de l'unité ;
- La note portant sur le système d'évaluation des performances du personnel ;
- Le Plan d'actions ;
- Les Rapports de missions ou d'audits ;
- Les Fiches de postes.

Les étapes de l'entretien de fixation sont :

- Fixer les quatre (04) principaux objectifs de l'année ;
- Vérifier la disponibilité des moyens ;
- Déterminer la valeur cible ;
- Fixer les délais précis de réalisation de l'objectif ;
- Veiller impérativement à la signature de la fiche de fixation des objectifs par les parties, après l'entretien.
- Fixer la date du prochain rendez-vous dans le cadre de l'entretien du suivi des objectifs.

Comment rédiger un objectif ?

L'énoncé d'un objectif comprend les informations ci-après :

1. Un verbe d'action pour formuler la performance à réaliser,
2. Les indications sur les moyens et les conditions de réalisation,
3. Le délai précis pour atteindre l'objectif,
4. La valeur cible.

Comment fixer les objectifs au cours de l'entretien ?

La fixation se fait dans le cadre d'un entretien de fixation et doit se tenir en début d'année (mois de janvier).

Au moment de l'entretien de fixation des objectifs, il est important de :

- Impliquer les collaborateurs dans la formulation des objectifs afin qu'ils soient plus engagés à l'atteinte des objectifs ;
- Situer les objectifs du collaborateur par rapport aux objectifs de l'entreprise ;
- Faire en sorte que la formulation des objectifs intègre les compétences requises, l'environnement et le contexte ;
- Permettre à l'évalué de formuler ses commentaires ;
- Faire la synthèse de l'entretien puis renseigner la fiche de fixation d'objectifs ;
- Vérifier que les objectifs sont SMART



El Hadji Amadou DIAME
MLE M05716
DRCO



Djibril DIAW TRAORE
MLE M05864 DPC
DPC



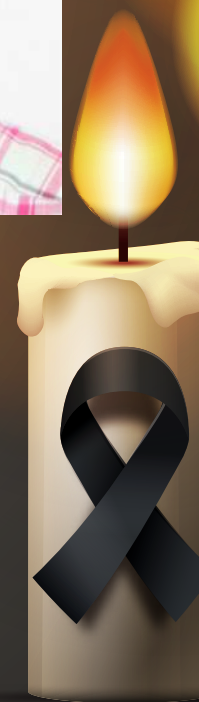
André François Moussé GUEYE
MLE M08399
DRCO



Mamadou Lamine DIATTA
MLE M05663
DRS



Jean Parfait BADJI
Mle 06251
DRS





•Hommage aux Anciens - Remise de trophée à EL Hadj Ibrahima NDAO Directeur général 1989 - 1993



• Hommage aux Anciens Remise de Trophée à Papa DIENG Directeur général 2012 - 2015



•Hommage aux Anciens - Remise de trophée à Latsoukabé Fall Directeur général 2007-2008



• Hommage aux Anciens Remise de Trophée à Cheikh Diakhaté Directeur général 2002-2003 et 2006- 2007



•Colonie de vacances à Banjul



• Colonie de vacances à Saint Louis



• DRH et DPE remettent un chèque à une Bachelière



• Remise de Chèques aux Bacheliers 2023 - Photo de famille



• Inauguration du Poste de Fatick
Coupe du ruban par Le Chef de l'Etat



• Poste 225-30kV de Fatick



• JPO à DRN



• JPO à DRS

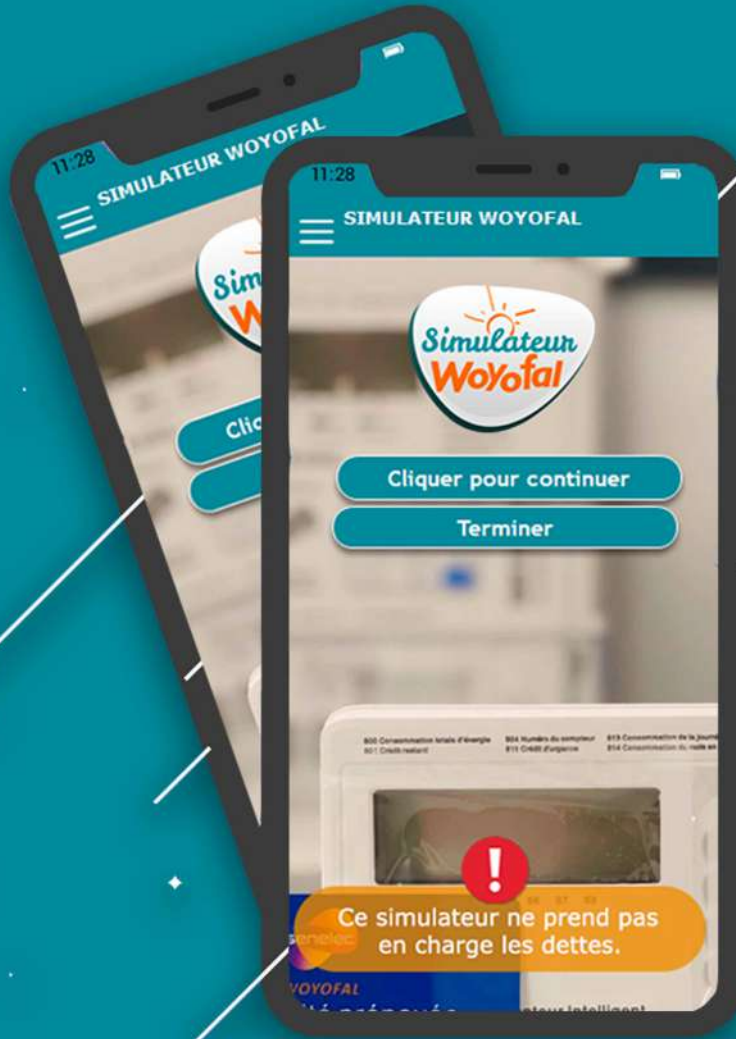


Woyofal



Avec Woyofal,
C'est vous qui décidez de vos dépenses
d'électricité !





Simulateur woyofal

